U d'/ of Ottawa
39003003377883

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/cataloguedelexpo00fran

CATALOGUE

DE L'EXPOSITION HISTORIQUE

DES

SOUVENIRS FRANCO-AMÉRICAINS

DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

French « Commissariat général ». — 1893.

Right Copy

MAI 2 : 1

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES

EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHICAGO

(1893)

PAVILLON NATIONAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CATALOGUE

DE L'EXPOSITION HISTORIQUE

DES

SOUVENIRS FRANCO-AMÉRICAINS

DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

Universitas

E
265
.F68
1893

En acceptant, la première entre toutes les nations étrangères, de participer à l'Exposition universelle qui va s'ouvrir à Chicago, la France n'a fait qu'affirmer une fois de plus l'amitié déjà séculaire qui la lie aux États-Unis d'Amérique.

Afin de rappeler les souvenirs des temps glorieux où cette amitié naquit sur les champs de bataille de l'Indépendance, le gouvernement de la République a voulu consacrer la salle d'honneur de son pavillon national à la mémoire des héros de cette guerre, Washington et Lafayette.

Les descendants du général Lafayette conservent pieusement les témoignages offerts à leur aïeul par la reconnaissante admiration du peuple américain et les souvenirs personnels que lui a légués le fondateur de la liberté.

Ils ont consenti à confier à la France ces précieuses reliques, dont la réunion constitue l'expression saisissante de relations historiques également honorables pour les deux nations. Ils ont droit à l'expression publique de notre gratitude.

AVERTISSEMENT.

La décoration générale de la salle d'honneur du pavillon national de la République française, où sont exposés les souvenirs de la guerre de l'Indépendance, a été copiée sur le salon des Ambassadeurs du château de Versailles où Louis XVI reçut, le 20 mars 1778, Silas Deane, Benjamin Franklin et Arthur Lee, envoyés à Paris par le Congrès américain pour y négocier l'alliance avec la France.

La grande tapisserie du siège de Douai en 1667 par Louis XIV décorait ce salon historique. C'est une pièce de laine et soie rehaussée d'or, sortie de la manufacture royale des Gobelins au XVII^e^ siècle et composée d'après les dessins de Lebrun et Van der Meulen. Elle est accolée de deux tapisseries, dites *termes simples,* à figures de cariatides. Ces pièces, tissées de laine et rehaussées d'or, ont été fabriquées aux Gobelins au XVII^e^ siècle d'après les dessins de Lebrun.

La tapisserie aux anciennes armes de France et de Navarre où deux génies supportent l'écusson royal sort également de la manufacture des Gobelins.

Au-dessous de ces tapisseries sont appendus aux parois principales les portraits, tableaux, dessins et souvenirs divers constituant par leur ensemble l'exposition historique. Le catalogue en indique et en explique l'intérêt.

Les trois meubles de Boulle qui supportent les bustes de Washington et de Lafayette sont en bois noir avec marqueterie de cuivre et d'écaille, ornés de bronzes dorés et de médailles représentant des sujets du règne de Louis XIV.

Le fauteuil, le bureau et les chaises qui se trouvaient dans la bibliothèque du général Lafayette au château de Lagrange occupent le fond de l'exposition au-dessous de la tapisserie du siège de Douai. Au milieu, une grande vitrine supportée par une console en bois sculpté et doré de l'époque Louis XIV renferme une partie des objets exposés.

Au centre de la salle, une autre console de même style supporte la vitrine centrale où se trouvent rassemblés les souvenirs les plus précieux de cette époque héroïque.

NOMS

DES

PROPRIÉTAIRES DES OBJETS PRÊTÉS.

DESCENDANTS DU GÉNÉRAL LAFAYETTE.

Mme la baronne de Brigode, petite-fille du général Lafayette.
Mme la baronne de Perron, petite-fille du général Lafayette.
M. de Sahune-Lafayette.
Mme de Pistoye.
Mme de Pusy.
M. Gilbert de Pusy.

MM. Maurice de Pusy-Lafayette.
Xavier de Pusy.
le comte Antonin de Beaumont.
le marquis de Lasteyrie.
Mme de Chambrun.
MM. de Rémusat.
de Corcelle.
le comte d'Assailly.

MM. le vicomte d'Aboville, petit-fils de M. le comte d'Aboville.
le marquis de Montmort, descendant de M. de Vioménil.
le comte d'Ollone, descendant de MM. d'Ollone et de Vioménil.
le colonel Connolly.

MM. Alfred Dutens.
Fernand d'Orval Cabanis.
Lucien Falcot.
Administration du Mobilier national.
Administration générale des Monnaies et Médailles.
Manufacture nationale de Sèvres.

M. CARNOT, Président de la République Française.

SOUVENIRS

DU GÉNÉRAL WASHINGTON

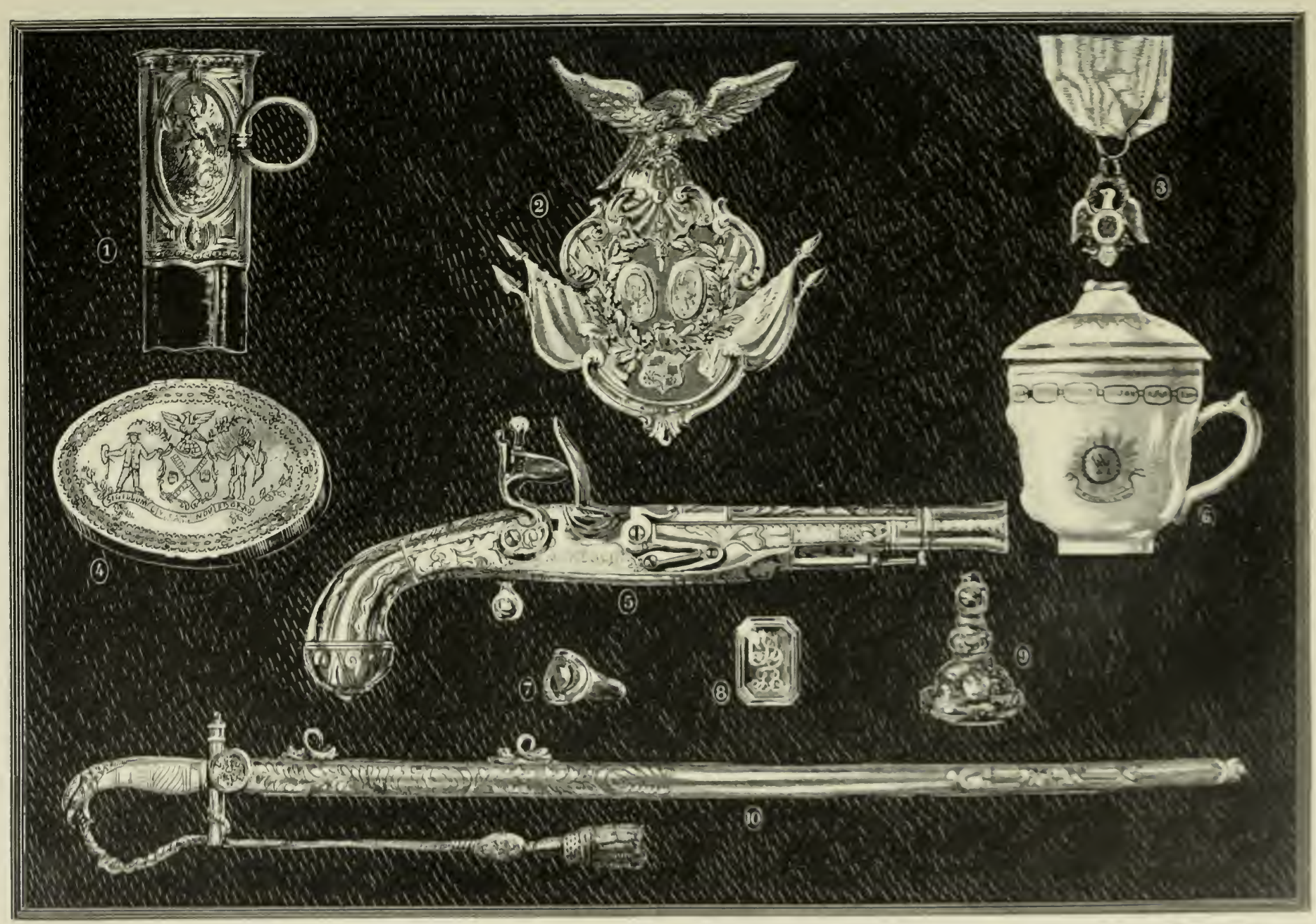

French Commissariat general

SOUVENIRS

DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

La plupart de ces souvenirs proviennent directement de Washington ou furent donnés à Lafayette par le testament de Washington ou par ses héritiers, lors du voyage de 1824. La grande affection que le général Washington avait pour Lafayette en explique parfaitement l'origine.

1

Bague avec cheveux de Washington et de Martha Washington, donnée par son petit-fils, M. Custis, au général Lafayette.

Bague d'or renfermant des cheveux de Washington et de sa femme. Lafayette étant allé visiter, le 17 octobre 1824, le tombeau de Mount Vernon, M. Custis, petit-fils de Washington, lui remit cette bague au nom de la famille en le priant de la léguer, après sa mort, à l'aîné de ses petits-fils, M. Oscar de Lafayette.

Les cheveux châtains qu'on voit sur le milieu du chaton de la bague sont ceux de Washington; les cheveux blancs de chaque côté sont ceux de sa femme. Autour du chaton sont écrits ces mots :

PATER PATRIÆ.

Sur les côtés :

MOUNT VERNON.

A l'intérieur de la bague est gravée cette inscription :

LAFAYETTE
1777
PRO · NOVI · ORBIS · LIBERTATE
DECERTABAT · JUVENIS
STABILITAM · SENEX
INVENIT
1824.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 7), page 9.

Appartient à Mme de Pusy.

2

Bague d'or avec chaton contenant des cheveux de Washington et de sa femme, donnés par les héritiers de Washington à la fille de Lafayette (Mme de Latour-Maubourg).

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

3

Cadre d'or contenant une série de médaillons ivoire et or, aux noms gravés des héritiers de Washington.

Edmond Rogers, Agnès Rogers, Éliza, Éliza Rogers, Angela, Nelly, Brit Peter, F.-P. Lewis.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

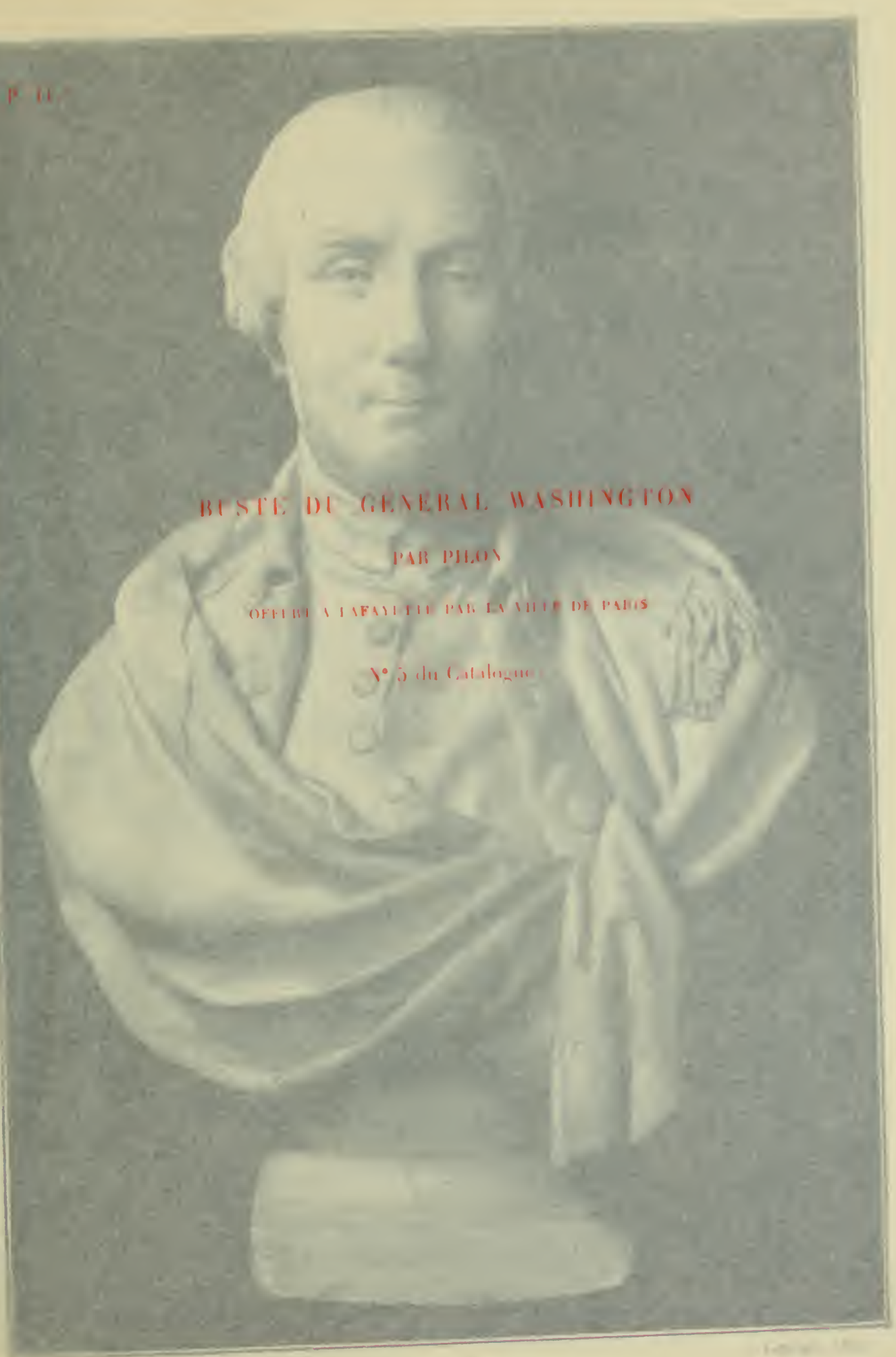

BUSTE DU GÉNÉRAL WASHINGTON

PAR PILON

OFFERT A LAFAYETTE PAR LA VILLE DE PARIS

N° 5 du Catalogue

A l'intérieur de la bague est gravée cette inscription :

LAFAYETTE
1777
PRO · NOVI · ORBIS · LIBERTATE
DECERTABAT · JUVENIS
STABILITAM · SENEX
IXVENIT
1824.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 7), page 9.

2

Bague d'or avec chaton contenant des cheveux de Washington et de sa femme, donnés par les héritiers de Washington à la fille de Lafayette (Mme de Latour-Maubourg).

Appartient à Mme la baronne de Bourgoing.

3

Cadre d'or contenant une série de médaillons ivoire et or, aux noms gravés des héritiers de Washington.

Edmond Rogers, Agnès Rogers, Eliza, Elisa Rogers, Angela, Nelly, Bird Peter, E.-P. Lewis.

Appartient à M. de Sainte-Lorette.

French Commissariat general.

Copyright, 1895.

4

Branche de cyprès, coupée à Mount Vernon sur le tombeau du général Washington, le 24 mai 1821.

D'une urne s'élance une branche de cyprès entre deux drapeaux posés sur un cénotaphe; au milieu, couronne de laurier enchâssant la devise : *Honneur et Patrie.*

Dessin qui faisait partie du petit musée de Chavaniac.

H. 0 m. 48; L. 0 m. 36.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

5

Buste du général Washington, offert au général Lafayette par la ville de Paris, en 1791.

Sur le socle, la devise : *Ne quid detrimenti capiat res publica.*

Marbre, grandeur nature. Signé : *F.-L.-J. Pilon, anc. pensionaire du roy. 1781.*

Provenant du cabinet de travail du général Lafayette, au château de Lagrange.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

6

Buste de Washington, par Houdon.

Plâtre teinté.

H. 0 m. 54.

L'original appartient au Musée national du Louvre.

Appartient à M. Lucien Faucou.

7

Petit buste de Washington, en bronze, monté sur piédouche de marbre et bronze.

Au revers, cette inscription :

LIBERTAS

S.-E. George Washington général en chef des armées des États-Unis de l'Amérique.

H. o m. 12.

Appartient à Mme DE PUSY.

8

Buste du général Washington.

Reproduction du buste précédent en biscuit.
H. o m. 18.

Appartient à la Manufacture nationale de Sèvres.

9

Buste du général Washington, par Houdon.

Donné par Houdon au général Lafayette.
Signé :

HOUDON FECIT.

Bronze grandeur nature.
H. o m. 63.

Appartient à Mme la baronne DE PERRON.

10

Canne en bambou, à pomme d'argent, avec l'inscription :

FROM WASHINGTONS GRAVE
FEB^{Y} · 22 · 1818
DP.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

11

Chaise en acajou massif provenant de la bibliothèque du château de Lagrange et revêtue d'une tapisserie exécutée par M^{rs} Washington.

C'est la dernière tapisserie faite par M^{rs} Washington, à l'âge de soixante-dix ans. Elle représente des coquilles du genre peigne régulièrement disposées.

Au revers, cette inscription :

WORKEED BY M^{rs} MARTHA WASHINGTON
AT THE AGE OF 70
PRESENTED BY HER GRAND CHILD
ELEONOR PARSEE LEWIS
TO HER BELOVED AND HONORED FATHER
GEN^{L} LA FAYETTE
AT WOODLAWN AUGUST 31TH 1825.

Appartient à M. de Corcelle.

12

Décoration de l'ordre de Cincinnatus, portée autrefois par Washington et donnée solennellement à Lafayette le 6 septembre 1824 par les membres de la société de Cincinnatus[1].

Appartient à Mme de Pistoye.

13

Lettre autographe du général Washington au général Lafayette. New-York, 3 juin 1790. — 4 pages petit in-4°.

Voir la reproduction de cette lettre, en fac-similé, pages 15-18.

14

Médaille frappée à la Monnaie de Paris, par ordre du roi Louis XVI, en l'honneur du général Washington.

Face : GEORGIO · WASHINGTON
SVPREMO · DVCI · EXERCITVVM · ADSERTORI · LIBERTATIS.

Buste de Washington. Au-dessous du buste :

DUVIVIER · PARIS · F.

A l'exergue : COMITIA · AMERICANA

Revers : HOSTIBUS · PRIMO · FUGATIS.

[1] Pour les détails sur la société et l'ordre de Cincinnatus, voir les pièces inédites publiées p. 94 et 100.

To the Marq. de Lay Fayette - Paris

My dear - Marquis

Your kind letter of the 12th of January is, as your letters always are extremely acceptable to me. By some chance its arrival had been retarded to this time. Conscious of your friendly dispositions for me, and realising the enormous burden of public business with which you are oppressed, I felt no solicitude but that you should progress regularly forward & happily effect your great undertakings for your nation. How sincerely am I rejoiced, my dear Marquis, to find matters are assuming so favorable an aspect in France! Be assured that you always have my best and most ardent wishes for your success, and that if I have not troubled you with letters of late. It was because I had nothing which it was very essential to communicate and because I knew how much better your time was employed than in answering letters merely of a private nature

You have doubtless been informed from time to time of the happy progress of our affairs the principal difficulties which opposed themselves in any shape to the prosperous operation of our Government seem in a great measure to have been surmounted A good temper prevails among our Citizens. Rhode island has just now acceded to the Constitution

and has thus united under the General Government all the States of the original Confederacy. Vermont we hope will soon come within the pale of the union. Two new States exist under the immediate direction of the general Government, viz Mississippi, at the head of which is General M^c Clary, and that which consists of the territory lately ceded by the State of North Carolina.

Our Government is now happily carried into operation. Although some thorny questions still remain, it is to be hoped that the wisdom of those concerned in the National Legislature will dispose of them prudently. A funding system is one of the subjects which occasions most anxiety & perplexity. Yet our revenues have been considerably more productive than it was imagined they would be. In the last year, the plentiful crops and great prices of grain have vastly augmented our remittances. The rate of exchange is also much in our favor. Importations of European goods have been uncommonly extensive, and the duties payable into the public Treasury proportionably so. Our trade to the East Indies flourishes — The profits to individuals are so considerable, as to induce more persons to engage in it continually. A single vessel just arrived in this port pays 30.000 dollars to Government. Two vessels fitted out for the fur trade to the North west Coast of America have succeeded well — The whole outfits of vessels & cargoes cost but 70.000. one is returning home

loaded with Indian produce, the other going East to the coast America, and they have reported 150.000 dollars of their profits in China. I mention this to show the Spirit of enterprize that prevails. I hope and trust our commerce with the West India Islands belonging to different nations (which is at present of no great consequence) will shortly be placed upon a better footing. As the people of this country are sensible of the generous conduct of the French nation, I can, with great satisfaction, give it as my decided opinion, that the most friendly dispositions prevail on our side the water towards that nation.

Many of your old acquaintances & friends are concerned with me in the administration of this Government. By having Mr Jefferson at the head of the department of State, Mr Jay of the Judiciary, Hamilton of the Treasury, and Knox of that of War, I feel myself supported by able Co-adjutors, who harmonize extremely well together. I believe that this and the other appointments generally have given perfect satisfaction to the public. Poor Col Harrison, who was appointed one of the Judges of the Supreme Court, and declined, is lately dead.

I have, a few days since, had a slight attack of the Rheumatism only kind, but am now recovered

except in point of strength. My Physicians advise me to more exercise and less application to business. I cannot, however, avow persuading myself it is expedient to accomplish what over I have undertaken (though reluctantly) to the best of my abilities. But it is thought Congress will have a recess this Summer, in which case, I purpose going for a while to Mount Vernon

With sentiments of the sincerest affection
I am, my dear Marquis
Yrs &c.
George Washington

New York
June 3? 1790

13 June 1790
Gen. Washington to
M. de la Fayette.

Washington à la tête de ses troupes devant la ville de Boston. Sur un canon :

DU · VIV (*Duvivier*)

A l'exergue :

BOSTONIUM · RECUPERATUM · XVII · MARTII · MDCCLXXVI

68 millimètres.

Argent.

Appartient à l'Administration générale des Monnaies et Médailles.

15

Médaille en l'honneur du général Washington.

Cire. — En exergue, cette inscription : *General Washington. Inscribed to his memory by Dr Eccleston Lancaster, 1805.*

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

16

Parasol de Washington donné par ses héritiers au général Lafayette.

Jonc à pomme d'ivoire, à manche de jonc et pied fiché.

Sur le jonc, plaque d'argent avec l'inscription :

MOUNT VERNON
1799.

Autre plaque d'argent avec l'inscription :

LA GRANGE
1825.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

17

Pistolets du général Washington.

Acier. — Entièrement ciselés et gravés. Signés :

T. MURDOCH.

Ce sont les pistolets dont se servit le général Washington pendant la guerre de l'Indépendance et qu'il légua à Lafayette par son testament, ainsi que le prouve l'inscription :

WASHINGTON
TO
LAFAYETTE
LEGACY.

Ces pistolets étaient exposés dans la bibliothèque du château de Lagrange.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 5), page 9.

Appartient à M. Gilbert de Pusy.

18

Portrait du général Washington, dans son camp.

Washington, debout appuyé sur un canon; à ses côtés, page tenant son cheval de bataille. Les étendards américain et français flottent sur la tente du général; aux pieds de Washington, les étendards anglais.

Peinture à l'huile, probablement de Trumbull.

Peint pour le général Lafayette, à la suite d'une promesse faite par le général Washington pendant les opérations de Newport. Ce portrait occupait la place d'honneur dans le salon de Lagrange.

H. 0 m. 90; L. 0 m. 70.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à M^me^ de Pusy.

P. 20

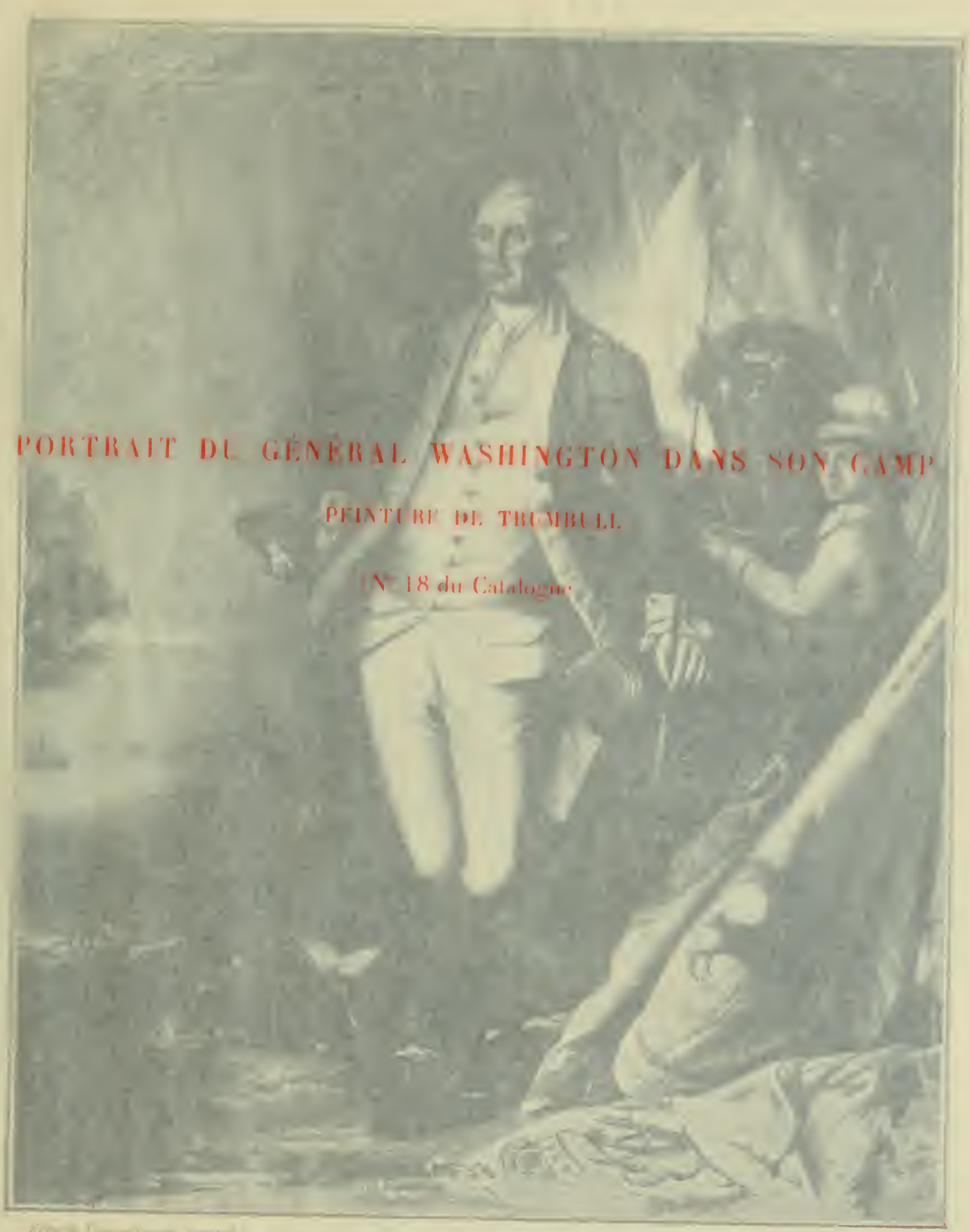

PORTRAIT DU GÉNÉRAL WASHINGTON DANS SON CAMP

PEINTURE DE TRUMBULL

N.° 18 du Catalogue

17

Pistolets du général Washington.

Acier. — Entièrement ciselés et gravés. Signés

T. MURDOCH

Ce sont les pistolets dont se servit le général Washington pendant la guerre de l'Indépendance et qu'il légua à Lafayette par son testament, ainsi que le prouve l'inscription :

WASHINGTON
TO
LAFAYETTE

Ces pistolets étaient exposés dans la bibliothèque du château de Lagrange.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 31, page 9).

Appartient à M. Gilbert de Voisins

18

Portrait du général Washington, dans son camp.

Washington, debout appuyé sur un canon; à ses côtés, page tenant son cheval de bataille. Les étendards américain et français flottent sur la tente du général; aux pieds de Washington, les étendards anglais.

Peinture à l'huile, probablement de Trumbull.

Peint pour le général Lafayette, à la suite d'une promesse faite par le général Washington pendant les opérations de Newport. Ce portrait occupait la place d'honneur dans le salon de Lagrange.

H. 0 m. 90; L. 0 m. 70.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à M. de Beaumont

French Commissariat general.

Copyright, 1895.

19

Portrait du général Washington.

Miniature camaïeu, sur ivoire, médaillon rond.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

20

Portrait du général Washington.

Au revers, cette inscription manuscrite : *Peint d'après Stewart par N.-M. Hentz, membre de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie et de la Société Linnéenne de la Nouvelle-Angleterre. L'artiste l'offre au bienfaiteur de l'humanité.*

Miniature carrée.

H. 0 m. 10; L. 0 m. 075.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

21

Sucrier en porcelaine blanche décorée, faisant partie d'un service ayant appartenu à Mrs Washington.

En guirlande, les écussons des treize États, puis, au centre, dans un médaillon rayonnant, entouré de lauriers, le chiffre :

M. W.

et la devise :

DECUS ET TUTAMEN AB ILLO.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 6), page 9.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

22

Canne en bois de cyprès avec pomme d'or.

Sur le pommeau, l'inscription gravée :

FROM
A CITIZEN
OF THE UNITED STATES OF AMERICA
TO
THE FIRST CITIZEN
OF
FRANCE
JAN. I 1890.

Sur le côté, l'inscription gravée :

THIS STICK WAS CUT
FROM ABOVE
THE TOMB OF WASHINGTON
ON THE
CENTENNIAL YEAR OF THE INDEPENDENCE
OF THE
UNITED STATES OF AMERICA.

Appartient à M. Carnot, Président de la République Française.

SOUVENIRS

DE BENJAMIN FRANKLIN

SOUVENIRS
DE BENJAMIN FRANKLIN.

23

Buste de Franklin, par Houdon.

Signé :

HOUDON 1778.

Plâtre teinté.
H. 0 m. 54.

L'original appartient au Musée du Louvre.
Appartient à M. Lucien Faucou.

24

Buste de Franklin.

En biscuit.
H. 0 m. 18.

Appartient à la Manufacture nationale de Sèvres.

25

Canne de Benjamin Franklin.

Canne de jonc à tête d'ébène. Au milieu, petite plaque d'argent portant le chiffre :

B. F.

C'était la canne ordinaire de Franklin. Elle fut donnée au général Lafayette lors de son dernier voyage en Amérique.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

26

Épée de Benjamin Franklin.

Épée à lame d'acier triangulaire, à garde d'argent ciselé, coquille ajourée. Sur la lame, cette inscription :

ÉPÉE QUE PORTAIT BENJAMIN FRANKLIN
DANS LES COMBATS LIVRÉS EN AMÉRIQUE
POUR LA CAUSE DE LA LIBERTÉ.
IL LA DONNA DEPUIS À SON AMI P.-J.-G. CABANIS.

Fourreau de cuir jaune garni en argent.

Appartient à M. Fernand d'Orval-Cabanis.

27

Épingle en or au chiffre de Franklin.

Le médaillon carré renferme des cheveux de Benjamin Franklin et son chiffre en or deux fois répété. Cette épingle fut donnée à Lafayette par la petite-fille de Benjamin Franklin.

Derrière sont gravés ces mots :

BENJAMIN
FRANKLIN.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 8), page 9.

Appartient à Mme de Pusy.

28

Lettre autographe de Benjamin Franklin à P.-J.-G. Cabanis. Passy, 30 juin 1780. — 2 pages in-4°.

Appartient à M. Alfred Dutens.

29

Médailles frappées en l'honneur de Benjamin Franklin à la Monnaie de Paris.

Face : BENJ · FRANKLIN · NATUS · BOSTON
XVII · JAN · MDCCVI.

Buste de Franklin.

Revers : ERIPUIT COELO FULMEN SCEPTRUM QUE TYRANNIS.

Un génie écarte d'une main les foudres tombant sur un temple surmonté d'un paratonnerre.

OEuvre d'Aug. Dupré.
Dimension, 45 millimètres.
Argent.

Appartient à l'Administration générale des Monnaies et Médailles.

SOUVENIRS

DU GÉNÉRAL LAFAYETTE

SOUVENIRS
DU GÉNÉRAL LAFAYETTE.

I
GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Le rôle de Lafayette dans la guerre de l'Indépendance est universellement connu. Nous n'entreprendrons donc pas de le retracer. Dès 1776, Lafayette prit parti pour la cause américaine, et, après sa nomination de major-général, le 7 décembre 1776, par Silas Deane, au nom du Congrès, s'arracha à sa femme et à ses amis, acheta le navire *la Victoire*, en mars 1777, traversa l'Atlantique, alors sillonné de croiseurs anglais, et vint mettre son épée au service du gouvernement américain.

30

Vue du port du Passage[1], où le général Lafayette s'embarqua pour la première fois pour l'Amérique, le 20 avril 1777.

Au premier plan, la frégate *la Victoire*, portant les pavillons américain et français, est à la voile. Le bâtiment traverse le goulet du port et va gagner la pleine mer.

[1] Los Passajes, près de Saint-Sébastien (Espagne).

Tableau d'Hubert Robert.
H. 0 m. 48; L. 1 m. 31.

Appartient à M. le comte A. de Beaumont.

31

Lettre autographe du général Lafayette au général Washington.

14 octobre 1777. — 4 pages in-4°.

La langue anglaise était aussi familière à Lafayette que le français, et il écrivait les deux idiomes avec la même facilité. La lettre que nous reproduisons pages 33 à 36 est la première écrite par Lafayette à Washington. Elle est inédite. Elle fut rendue à Lafayette, par la famille de Washington, après la mort du Président.

Voir la reproduction de cette lettre en fac-similé, pages 33 à 36.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

32

Correspondance de Lafayette avec M^me^ de Lafayette, pendant le premier voyage d'Amérique.

Manuscrit de M^me^ de Lafayette.

Il porte pour titre : *Lettres que M. de Lafayette m'a écrites pendant ses voyages en Amérique. Premier voyage de 1777.*

Ce manuscrit compte 68 feuillets in-4° et contient 15 lettres. La première écrite au moment même du départ de Lafayette; la dernière du 13 septembre 1778. Une partie de ces lettres sont inédites.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

---

the 14 october 1777

My dear general

I do not do myself the honor of writing to you as many times as I would choose, because I fear to disturbe your important occupations—but I indulge now that pleasure to me on the occasion of the two nominations of congress—general conway is a so brave intelligent and active officer that he shall, I am sure, justify more and more the esteem of the army and your approbation—for the baron de Kalb who is unknown to your excellency I can't tell any particularity of his arrangements since his new conventions with congress, because I am not well acquainted with them—he was employed with succes in the last war in the line of ammunition and forages—I wrote to conway to congratulate him and I believe indeed that he will acquit himself as well as possible—for the baron de Kalb I do not know where he is—I don't take the liberty of asking the sentiments of your excellency about those promotions because I do not think that congress could do such a thing in the army without your application and approbation

I can't express to you, dear General, with what pleasure I heard general gate's advantages over the queen's light dragoons's colonel—without speaking of my very sincere love for our cause, without speaking of congress of every thing important to your own succes, advancement, and glory

procures me the greatest happiness.

Give me leave, dear general, to speak to you about my own business with all the confidence of a son, of a friend, as you favoured me with those two so precious titles— my respect, my affection for you, answer to my own heart that I deserve them on that side as well as possible—since our last great conversation I would not tell any thing to your excellency, for my taking a division of the army— you were in too important occupations to be disturbed— for the congress, he was in a great hurry, and in such a time I take my only right of fighting, I forget the other— now that the honble congress is settled quiete, and making promotions, that some changements are ready to happen in the divisions, and that I endeavoured myself the 11 september to be acquainted with a part of the army and known by them, advise me, dear general, for what I am to do— it is not in my character to examine if they have had, if they can have never some obligations to me, I am not used to tell what I am, I wont make no more any petition to congress because I can now refute but not ask from them, therefore, dear general, I'l conduct myself by your advices consider, if you please, that europe and particularly france is looking upon me— that I want to do some thing by myself, and justify that love of glory which I left be known to the world in making those sacrifices which have appeared so surprising; some say so folish do not you think that this want is right?—in the begining I refused a division because I was diffident of my being able to conduct it without knowing the characters of the men who would be under me. now that I am better acquainted no difficulties comes from me— therefore I am ready to do all what your excellency will think proper— you know I

hope with what pleasure and satisfaction I live in your family be certain that I shall be very happy if you judge that I can stay without any particular employment when strangers come to take divisions of the army and when myself by the only right of my birth could get in my country without any difficulty a body of troops as numerous as here a division — we have there different ways of advancement as the different ranks of men — I know it is not right — but I would deserve the reproaches of my friends and family if I would leave the advantages of mine to stay in a country where I could not find the occasions of distinguishing myself — I do not tell all that to my general, but to my father and friend — for Congress I'l tell never nothing to them. because tho' I like very much some as Mr. Lee, Mr. Laurens &c. some others did not behave with me with that frankness which is the proof of an honest mind — all what I have the honor to write to your excellency in this letter is, if you please under the most intimate secret and confidence — I shall conduct myself entirely by your advices and if you say that some thing is proper I'l do it directly — I desire only to know your opinion

among the officers who came on board of my ship, this whom Congress did pay the less regard to is the very same whom I recommanded as the most able and agreable man and my best friend — he was coming only for me — I wished I were at the head of a division and your excellency would be master of it. (as I am told that Stephens gives his dismission) I can not help to tell you that a division of virginians as they are, principally with general woodfort would be the most agreable for me

I hope that I'l be in camp in three or four days where I'l be able to speack to your excellency about all my business [illegible] your fatherly friendship [illegible] it is, for

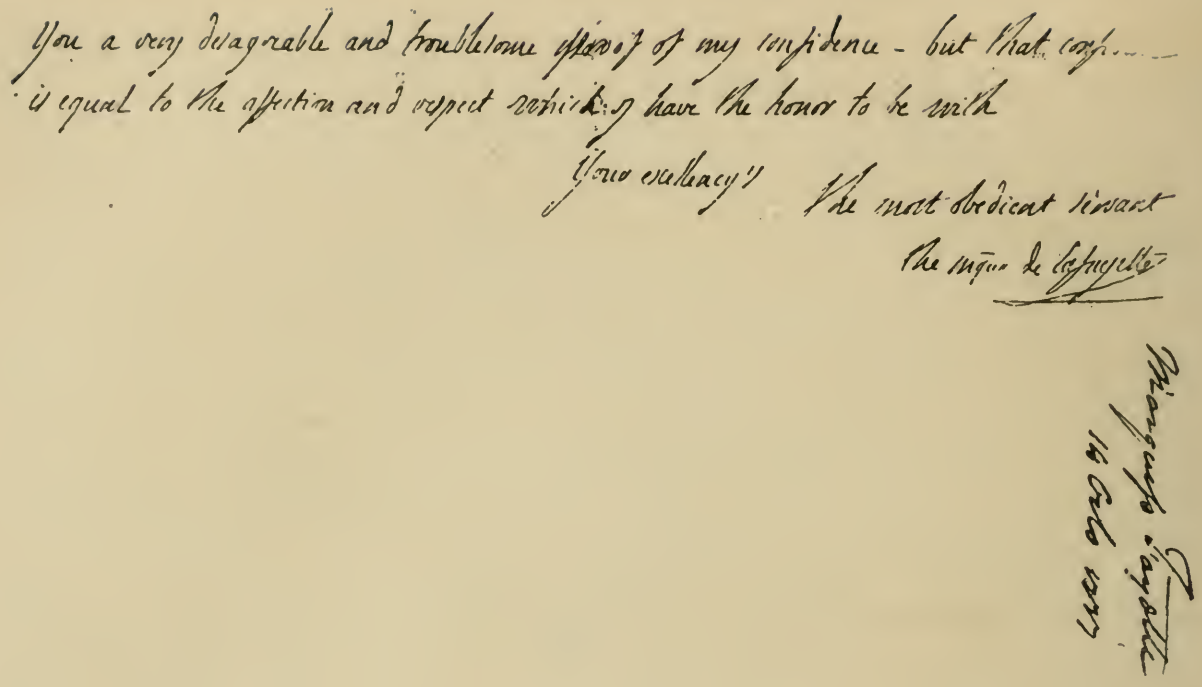

33

Manuscrit en partie autographe du général Lafayette.

Mémoires du général Lafayette jusqu'à l'année 1778. — 52 feuillets in-4°. En partie inédits.

Il ne resta presque rien à Lafayette des papiers, actes et mémoires relatifs à l'Amérique. Ces papiers se trouvaient à Chavaniac et furent dispersés lors de la vente de son mobilier par les autorités révolutionnaires de la Haute-Loire, en 1793.

En dehors de quelques lettres, Lafayette n'a écrit sur cette partie spéciale de son existence que des mementos fort brefs : les *Mémoires écrits de ma main jusqu'en l'année 1780* (1784-1789), la *Notice sur la vie américaine du général Lafayette* et les *Observations sur quelques points de l'histoire américaine*, rapide résumé destiné à sa famille et non au public.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

34

Mémoires historiques des campagnes de M. le marquis de Lafayette en Amérique septentrionale.

Manuscrit du XVIII^e^ siècle. — 45 pages in-8°, veau fauve. — Comprend l'historique du premier voyage de Lafayette en Amérique.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

35

Carte de l'action de Gloucester, entre un party américain d'environ 350 hommes, sous le général Lafayette, et un party des troupes de lord Cornwallis, commandé par ce lieutenant-général, après son fourage dans le Jersay, le 25 novembre 1777.

Le 25 novembre 1777, Lafayette rencontra les Anglais à Gloucester, en face de Philadelphie. Avec 350 miliciens, il attaqua brusquement lord Cornwallis, qui dut reculer et abandonner ses positions.

Le Congrès, à la suite de ce succès, résolut « qu'il lui serait extrêmement agréable de voir le marquis de Lafayette à la tête d'une division[1] », et Lafayette remplaça Stephen dans le commandement des milices de la Virginie.

Dessin topographique-aquarelle.

Signé : *major Capitaine, a. d. c. du général Lafayette.*

H. 0 m. 41 ; L. 0 m. 51.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

[1] *Journal du Congrès,* 1^er^ décembre 1777.

36

Plan de la retraite de Barren-Hill, en Pensilvanie, où un détachement de 2,200 hommes, sous le général Lafayette, était entouré par l'armée anglaise, sous les g^x^ Howe, Clinton et Grant, le 28 may 1778.

Les Anglais se préparant à évacuer Philadelphie, Lafayette, avec 2,000 hommes et 5 pièces de canon, se plaça sur leur route à Barren-Hill, entre Valley-Forget et Philadelphie. Il y fut attaqué par les généraux Grey et Grant, à la tête de forces très supérieures. Mais, par d'habiles manœuvres, Lafayette réussit à passer un gué et empêcha son détachement d'être enveloppé, tout en traversant le gué en présence des ennemis et sans perdre un seul homme.

Dessin topographique-aquarelle.

Signé : *major Capitaine, a. d. c. du général Lafayette.*

H. 0 m. 36; L. 0 m. 51.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

37

Carte de l'affaire de Montmouth, où le général Washington commandoit l'armée americaine et le général Clinton l'armée angloise, le 28 juin 1778.

Dessin topographique-aquarelle.

Signé : *major Capitaine, a. d. c. du général Lafayette.*

H. 0 m. 38; L. 0 m. 76.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

38

Plan de Rhode-Island. Les différentes opérations de la flotte française et des trouppes americaines commandées par le major-général Sullivan contre les forces de terre et de mer des Anglais, depuis le 9 aoust jusqu'à la nuit du 30 au 31 du même mois 1778, que les Américains ont fait leur retraite.

Dessin topographique-aquarelle.
Signé : *major Capitaine, a. d. c. du général Lafayette.*
H. 0 m. 31 ; L. 0 m. 80.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

39

Carte des positions occupées par les trouppes américaines après leur retraite de Rhode-Island, le 30 août 1778.

La retraite de Rhode-Island eut lieu en 1778 et fut dirigée par Sullivan et Lafayette. Le Congrès en félicita tout particulièrement Lafayette, revenu de Boston pour commander l'arrière-garde, « autant pour les sacrifices de satisfaction personnelle qu'il avait faits en consentant à quitter l'armée pour servir les intérêts des États-Unis au moment d'une bataille, que pour la conduite vigoureuse qu'il avait tenue en ramenant l'arrière-garde ».

Dessin topographique-aquarelle.
Signé : *major Capitaine, a. d. c. du général Lafayette.*
H. 0 m. 32 ; L. 0 m. 52.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

Lafayette sollicita du Congrès, le 13 octobre 1778, la permission de retourner en France. Le Congrès, le 21 octobre 1778, par une résolution spéciale, lui accorda le congé qu'il demandait et décida qu'il lui serait offert « une épée de prix » en récompense des services rendus aux États-Unis. C'est le numéro 40.

40

Épée d'honneur offerte au général Lafayette par le Congrès américain en 1779.

L'épée d'honneur des États-Unis est certainement l'une des pièces les plus intéressantes de l'exposition. Il y a plus d'un siècle qu'elle fut remise au Havre par le petit-fils de Franklin de la part du Congrès américain comme un témoignage de la reconnaissance de la nation pour les services rendus par Lafayette.

Voici la lettre adressée par Franklin à Lafayette lors de la remise de cette épée :

To the marquis de Lafayette.

Passy, August 24, 1779.

Sir,

The Congress, sensible of your merit towards the United States, but unable adequately to reward it, determined to present you with a sword, as a small mark of their grateful acknowledgements. They directed it to be ornamented with suitable devices. Some of the principal actions of the war, in which you distinguished yourself by your bravery and conduct, are therefore represented upon it. These, with a emblematic figures, all admirably well executed, make its principal value. By help of the exquisite artists of France affords, I find it easy to express every thing but the sense we have of your worth, and our obligations to you. I therefore only add, that, with the most perfect esteem, I have the honour to be, etc.

B. Franklin.

P. S. My grandson goes to Havre with the sword, and will have the honour of presenting it to you.

TRADUCTION.

Au marquis de Lafayette.

Monsieur,

Le Congrès, pénétré de reconnaissance pour votre conduite envers les États-Unis, mais se trouvant aussi dans l'impossibilité de vous récompenser selon votre mérite, a pris la détermination de vous présenter, comme une faible marque de sa profonde gratitude, une épée ornée de devises. Ce qui en fait surtout la valeur, c'est que plusieurs des principales actions où vous vous êtes distingué par votre bravoure et votre conduite s'y trouvent représentées avec des figures emblématiques admirablement exécutées. Il n'y a qu'une chose que les talents des artistes célèbres que produit la France ne peuvent m'aider à exprimer, c'est la haute idée que nous avons de votre mérite et nos obligations envers vous.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime, etc.

B. Franklin.

P. S. Mon petit-fils, porteur de cette épée, se rend au Havre et aura l'honneur de vous la présenter.

Lafayette, après avoir reçu le présent des États-Unis, répondit en ces termes à Franklin :

The marquis de Lafayette to B. Franklin.

Havre, August, 29 1779.

Sir,

Whatever expectations might have been raised from the sense of past favours, the goodness of the United States for me has ever been such, that on every occasion it far surpasses an idea I could have conceived. A new proof of that flattering truth I find in the noble present which Congress has been pleased to honour me with, and which is offered in such a manner by your Excellency as will exceed any thing but the feelings of my unbounded gratitude.

In some of the devices I cannot help finding too honourable a reward for those slight services which, in concert with my fellow soldiers, and under the godlike American hero's orders, I had the good luck to render. The sight of those actions, where I was a witness of American bravery and patriotic spirit, I shall

ever enjoy with that pleasure which becomes a heart glowing with love for the nation, and the most ardent real for their glory and happiness. Assurances of gratitude, which I beg leave to present to your Excellency, are much too inadequate to my feelings, and nothing but those sentiments may properly acknowledge your kindness towards me. The polite manner in which Mr. Franklin was pleased to deliver that inestimable sword lays me under great obligations to him, and demands my particular thanks.

With the most perfect respect, I have the honour to be, etc.

LAFAYETTE.

TRADUCTION.

Le marquis de Lafayette à B. Franklin.

Havre, 29 août 1779.

Monsieur,

Quelles que soient les espérances qu'aient pu faire naître en moi les faveurs passées des États-Unis, leur bonté envers moi a toujours été telle, que dans toutes les occasions elle a surpassé les idées que j'en pouvais concevoir. Je trouve une nouvelle preuve de cette flatteuse vérité dans le noble présent dont il a plu au Congrès de m'honorer et qui m'est offert par Votre Excellence d'une manière que rien ne peut surpasser, si ce n'est le sentiment de ma reconnaissance sans bornes.

Je ne puis m'empêcher de considérer quelques-unes des devises comme une récompense trop honorable pour les légers services que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir rendre, de concert avec mes compagnons d'armes, et sous les ordres du héros américain qui nous commandait. La vue de ces actions, où j'ai été témoin de la bravoure et de l'esprit patriotique des Américains, sera toujours une source de plaisir pour mon cœur plein d'attachement pour votre nation, et d'un zèle ardent pour sa gloire et son bonheur. Les assurances de ma profonde gratitude que je prie Votre Excellence d'agréer sont aussi au-dessous de ce que j'éprouve. Ces sentiments peuvent seuls reconnaître vos bontés envers moi. La délicatesse avec laquelle il a plu à M. Franklin de me remettre cette inestimable épée, me fait contracter envers lui de grandes obligations et m'engage à lui adresser en particulier mes remerciements.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

LAFAYETTE.

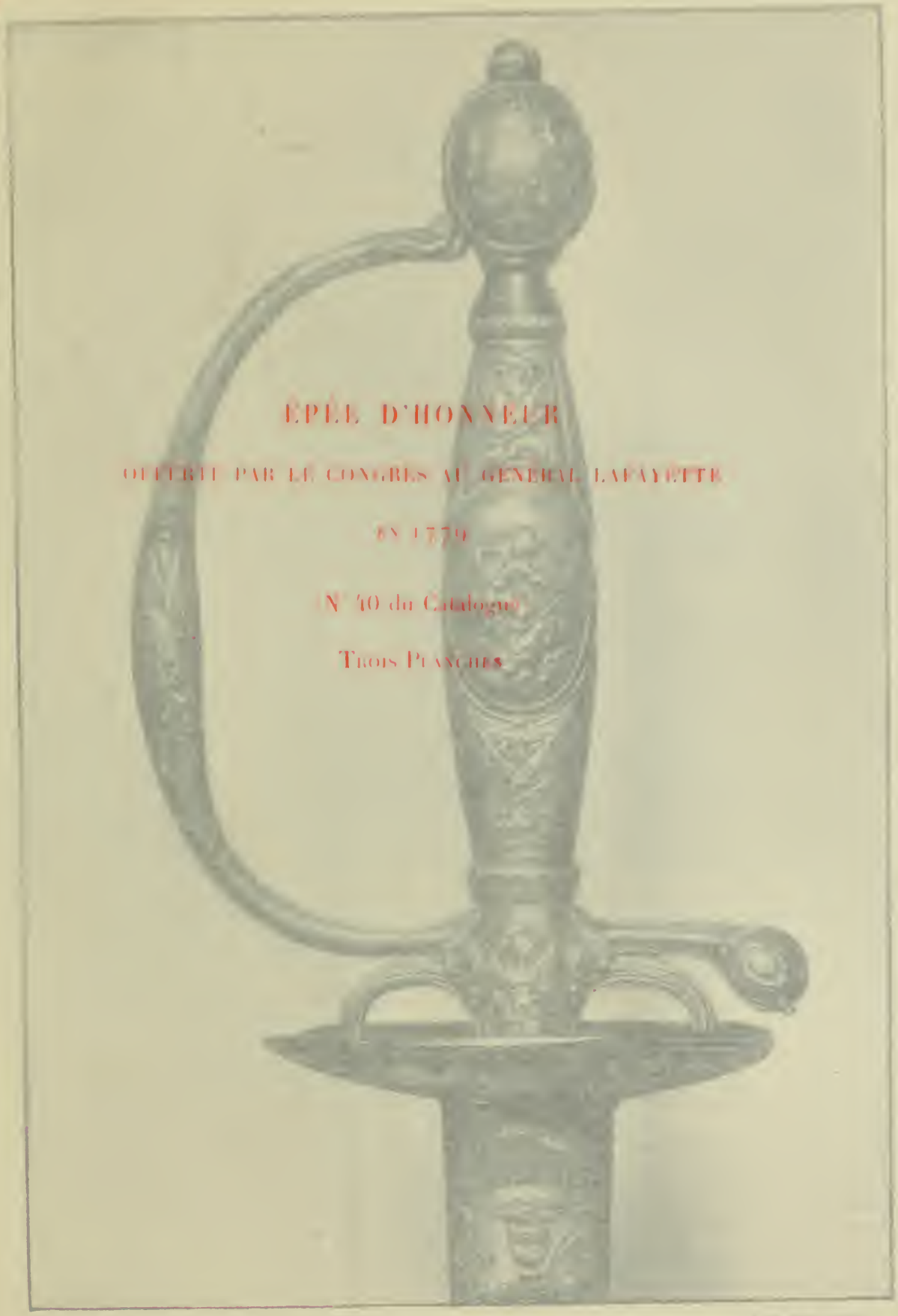

ÉPÉE D'HONNEUR

OFFERTE PAR LE CONGRÈS AU GÉNÉRAL LAFAYETTE

EN 1779

N° 40 du Catalogue

Trois Planches

ever enjoy with that pleasure which becomes a heart glowing with love for the nation and the most ardent zeal for their glory and happiness. Assurances of gratitude, which I beg leave to present to your Excellency, are much too inadequate to my feelings, and nothing but those sentiments may properly acknowledge your kindness towards me. The polite manner in which Mr. Franklin was pleased to deliver that inestimable sword lays me under great obligations to him as I demands my particular thanks.

With the most perfect respect, I have the honour to be, etc.

LAFAYETTE.

TRADUCTION.

Le marquis de Lafayette à B. Franklin.

Havre, 29 août 1779.

Monsieur

Quelles que soient les espérances qu'ont pu faire naître en moi les faveurs passées des États-Unis, leur bonté envers moi a toujours été telle que dans toutes les occasions elle a surpassé les idées que j'en pouvais concevoir. Je trouve une nouvelle preuve de cette flatteuse vérité dans le noble présent dont il a plu au Congrès de m'honorer et qui m'est offert par Votre Excellence d'une manière que rien ne peut surpasser, si ce n'est le sentiment de ma reconnaissance sans bornes.

Je ne puis m'empêcher de considérer quelques-unes des devises comme une récompense trop honorable pour les légers services que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir rendre, de concert avec mes compagnons d'armes, et sous les ordres du héros américain qui nous commandait. La vue de ces actions, où j'ai été témoin de la bravoure et de l'esprit patriotique des Américains, sera toujours une source de plaisir pour mon cœur plein d'attachement pour votre nation, et d'un zèle ardent pour sa gloire et son bonheur. Les assurances de ma profonde gratitude que je prie Votre Excellence d'agréer sont bien au-dessous de ce que j'éprouve. Ces sentiments peuvent seuls reconnaître vos bontés envers moi. La délicatesse avec laquelle il a plu à M. Franklin de me remettre cette inestimable épée, me fait contracter envers lui de grandes obligations et m'engage à lui adresser en particulier mes remerciements.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

LAFAYETTE.

French Commissariat general.

Copyright, 1905.

French Commissariat general.

Copyright, 1895.

French Commissariat general.

On peut regarder cette pièce comme un chef-d'œuvre de l'art. La poignée et la garniture sont en or massif, ornés de nombreux sujets admirablement ciselés.

Mme de Lafayette, étant à Chavaniac, fit enterrer cette épée qui ne fut déterrée que lors du retour d'Amérique de M. George-Washington Lafayette; mais cet enfouissement avait complètement détérioré la lame. M. George-Washington Lafayette ne put en conserver que la poignée et la garniture qu'il cacha soigneusement et qu'il parvint à porter en Hollande à son père, quoique alors il fût très dangereux pour lui de sortir de l'or de la France.

Lorsque Lafayette rentra dans sa patrie, après le 18 brumaire, il eut l'idée d'ajuster à cette poignée la lame d'une épée que la Garde nationale de Paris lui avait offerte solennellement à Chavaniac le 5 novembre 1791. Cette lame, forgée avec le fer des verrous de la Bastille, « afin de consacrer les armes du despotisme à la défense de la liberté », présente des sujets allégoriques relatifs à la prise et à la destruction de cette célèbre prison d'État.

Le bouton de la poignée offre d'un côté les armes de Lafayette[1] timbrées d'une couronne de marquis, surmontée d'une banderole sur laquelle est inscrite la devise *Cur non;* de l'autre côté un médaillon représente le premier croissant de la lune rayonnant sur les mers et le continent américain qu'on aperçoit à l'horizon. Les côtes de France forment le devant de ce tableau surmonté d'une bande flottante sur laquelle on lit : *Crescam ut prosim*, allusion à la liberté naissante et à la prospérité future de l'Amérique.

Au milieu de la poignée, de l'un et l'autre côté, sont deux médaillons oblongs. L'un représente Lafayette qui a tiré l'épée et terrasse le lion anglais qu'on voit renversé à ses pieds. Le général est près de le tuer, mais il s'arrête, étend sur lui la main et semble vouloir l'épargner.

Sur l'autre médaillon on voit l'Amérique qui vient de briser ses fers. Représentée sous la figure d'une jeune femme à demi-vêtue, elle est assise sous une tente militaire; d'une main elle tient ses chaînes rompues et de l'autre offre à Lafayette une branche de laurier.

[1] De gueules, à la bande d'or, à la bordure de vair.

Au-dessus et au-dessous des deux médaillons précédents sont ciselés des faisceaux d'armes et deux couronnes de laurier qui ceignent la poignée.

Sur les côtés de la garde sont d'autres trophées d'armes et sur l'un d'eux on lit ces mots :

FROM THE AMERICAN CONGRESS
TO MARQUIS DE LAFAYETTE
1779.

Les coquilles de l'épée sont ciselées sur leurs deux faces; elles représentent, en médaillons, les quatre événements mémorables de la guerre dans lesquels Lafayette se distingua : 1° le combat de Gloucester dans les Jerseys; 2° la retraite de Barren-Hill; 3° la bataille de Montmouth; 4° la retraite de Rhode-Island.

La lame de l'épée est plate et à deux tranchants . D'un côté, on voit un médaillon, damasquiné en or, suspendu par des chaînes de même métal qui se détachent admirablement sur le fond azuré de l'acier. Il représente la prise de la Bastille.

Au-dessous de ce médaillon sont deux flambeaux allumés entre lesquels une cloche à toute volée sonne le tocsin. Ces flambeaux sont réunis par une traverse qui soutient une draperie sur laquelle on lit :

RÉVEIL DE LA LIBERTÉ.

De l'autre côté de la lame on observe quatre médaillons également soutenus par des chaînes artistement disposées. Deux de ces médaillons sont vides. Dans le troisième, un prisonnier brise les fers qu'il avait aux pieds et aux mains et s'éloigne du poteau auquel il était attaché; enfin le quatrième représente la colonne de la Liberté que l'on projeta d'élever sur les ruines de la Bastille.

Au-dessous de ce dernier médaillon on voit une tête de Méduse et, de chaque côté, deux foyers dont les flammes fondent des chaînes enlacées qui supportent et unissent ces différents sujets. Sur la draperie du bas est gravée cette date :

L'AN IV DE LA LIBERTÉ.

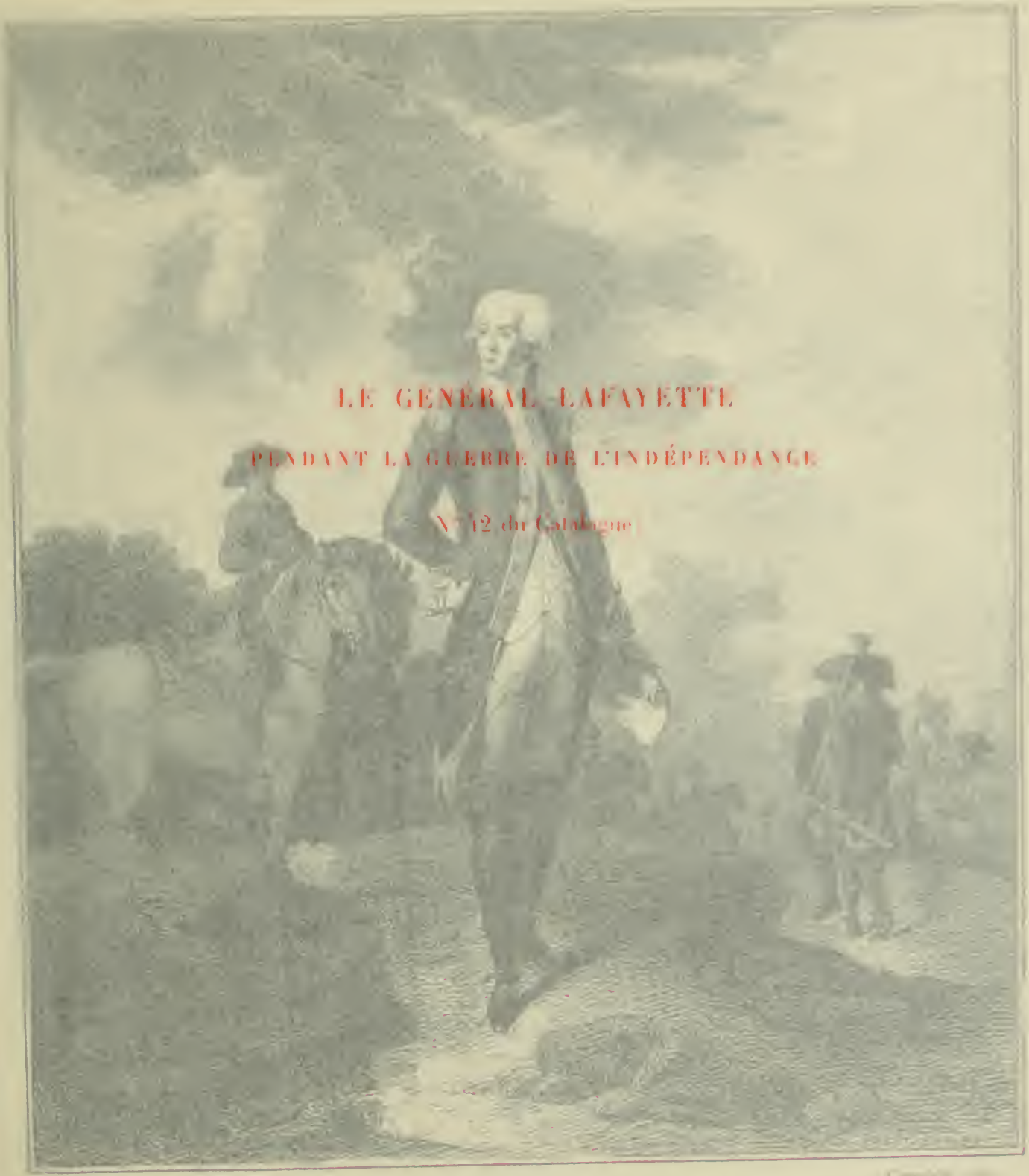

LE GENÉRAL LAFAYETTE

PENDANT LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

N° 12 du Catalogue

Au-dessus et au-dessous des deux médaillons précédents sont ciselés des faisceaux d'armes et deux couronnes de lauriers qui ceignent la poignée.

Sur les côtés de la garde sont d'autres trophées d'armes et sur l'un d'eux on lit ces mots :

FROM THE AMERICAN CONGRESS
TO MARQUIS DE LAFAYETTE
1779.

Les coquilles de l'épée sont ciselées sur leurs deux faces; elles représentent, en médaillons, les quatre événements mémorables de la guerre dans lesquels Lafayette se distingua : 1° le combat de Gloucester dans les Jerseys; 2° la retraite de Barren-Hill; 3° la bataille de Montmouth; 4° la retraite de Rhode-Island.

La lame de l'épée est plate et à deux tranchants. D'un côté, on voit un médaillon, damasquiné en or, suspendu par des chaînons du même métal qui se détachent admirablement sur le fond azuré de l'acier. Il représente la prise de la Bastille.

Au-dessous de ce médaillon sont deux flambeaux allumés entre lesquels une cloche à toute volée sonne le tocsin. Ces flambeaux sont réunis par une traverse qui soutient une draperie sur laquelle on lit :

RÉVEIL DE LA LIBERTÉ.

De l'autre côté de la lame on observe quatre médaillons également soutenus par des chaînes artistement disposées. Deux de ces médaillons sont vides. Dans le troisième, un prisonnier brise les fers qu'il avait aux pieds et aux mains et s'éloigne du poteau auquel il était attaché; enfin le quatrième représente la colonne de la Liberté que l'on projeta d'élever sur les ruines de la Bastille.

Au-dessous de ce dernier médaillon on voit une tête de Méduse et, de chaque côté, deux foyers dont les flammes fondent des chaînes enlacées qui supportent et unissent ces différents sujets. Sur la draperie du bas est gravée cette date :

L'AN IV DE LA LIBERTÉ.

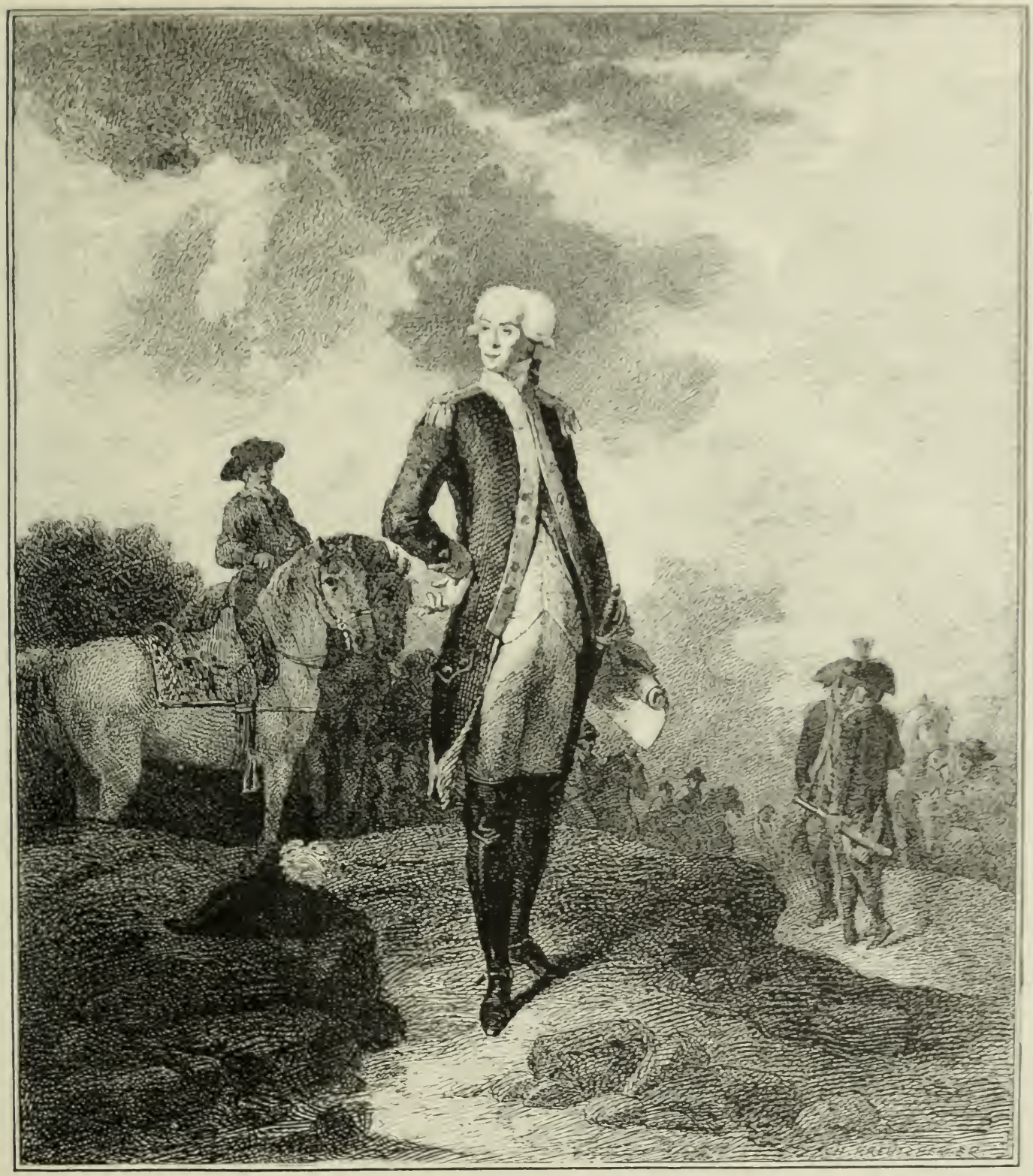

French Commissariat general.

Copyright, 1905

La garniture du fourreau est en or et ciselée[1]; d'un côté, on remarque un grand médaillon ovale représentant la Renommée portée sur des nuages. La déesse traverse l'Océan, elle précède le vaisseau qui ramène Lafayette en France et qu'on aperçoit à l'horizon; d'une main elle tient la couronne décernée par l'Amérique à Lafayette, et de l'autre la trompette avec laquelle elle annonce ses exploits à la France, comme l'indiquent les trois fleurs de lis brodées sur le guidon de l'instrument. De l'autre côté, se trouve un écusson irrégulier dont le cadre est enlacé d'une branche de laurier. Cet écusson était probablement destiné à recevoir le chiffre de Lafayette.

Voir, en regard de la page 42, les trois planches où sont reproduites les coquilles et la garde de l'épée offerte par le Congrès.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

41

Lettre, en partie autographe, du comte de Rochambeau au général Lafayette, Newport, 16 juillet 1760, 3 pages in-4°.

On connaît la grande part prise par Rochambeau à la guerre de l'Indépendance; aussi publions-nous la reproduction de cette lettre en fac-similé (pages 46-48).

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

42

Le général Lafayette pendant la guerre de l'Indépendance.

Au premier plan, Lafayette debout ayant à la main la carte de la Virginie; un écuyer, derrière, tient son cheval sellé; au fond, groupe de cavaliers.

H. 0 m. 47; L. 0 m. 39.

Toile peinte.

Voir ci-contre la reproduction.

Appartient à Mme de Pistoye.

---

[1] Reproduite, planche des Souvenirs divers (n° 1), page 9.

A Newport, ce 16. Juillet. 178

J'ai reçu hier au Soir, monsieur, a 10. heures du Soir. la lettre du 9. dont vous m'avez honoré lorsque toutes mes troupes etoient deja debarquées, ici. Le Ch. de Ternay repond surtout les articles qui concernent la marine, Je n'ai a y ajoutes que l'assurance que soit d'ici, soit de New-London, nous ferons un debarquement a Long-island, conjointement avec les Troupes de notre General Washington, des quel jugera que nous serons tous en etat d'operer. il me paroit suivant votre propre lettre que ses forces ne seront rassemblées que vers le 15. d'aout. ceci s'accorde parfaitement avec le temps de rafraichissement que nos malades qui sont en grand nombre exigent apres 3. mois de sejour dans les vaisseaux. Pendant cet intervalle, nous supplions notre General de nous donner un rendezvous a moitié chemin, d'ici a son camp, ou l'amiral et moi, nous nous rendrons, en une heure de conversation, nous conviendrons de plus de choses qu'avec des volumes d'ecriture, une armée de 15. mille hommes enfermée dans New-york exige des forces de l'ensemble et de la combinaison

dans les moyens de l'attaquer. Nous persistons a croire
que les 5. vaisseaux que nous avons combattus faisoient
meme route que nous et doivent être arrivés a
Newyork a 2. ou 3. jours près en meme temps que nous,
que c'est Walsingham, et que Graves sur la nouvelle
du depart des Espagnols aura eu ordre d'aller aux
isles avec la plus grande force. Ce ne peut
pas estre arbuthnot qui etoit a
newyork le 19 juin, nous avons
des lettres de luy et des ordres signés
de luy a cette epoque par le batiment
de newyork que nous avons
intercepté, et notre combat a
60 lieues au sudouest des bermudes
est du 20 juin.
on vient de dire au ch.r de
ternay qu'un corsaire de Salem a
pris un vaisseau chargé de boeuff
faisant partie d'un convoy de 33 voiles
venant d'irlande. il fait sortir demain
3 fregates pour tacher de l'intercepter
avant son arrivée dans newyork, et des
qu'il y en aura une de revenue, il la [illegible]
fera repartir pour escorter vos effets [illegible]=

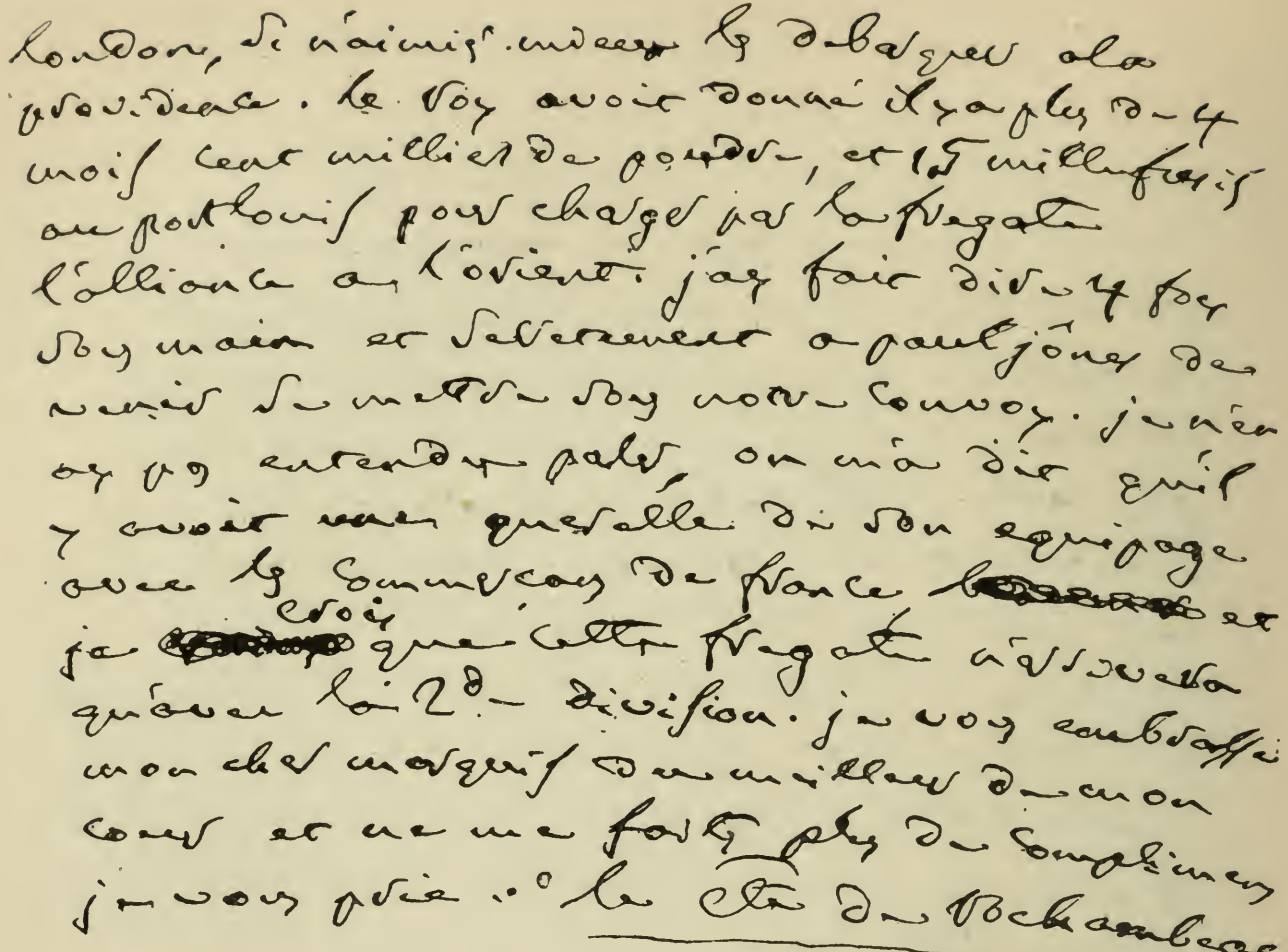

43

Réunion des généraux des armées américaine et française, après la capitulation de York Town.

Au premier plan et debout, Washington, Rochambeau, Lafayette, Lincoln tenant la capitulation, et autres officiers généraux; au loin, port de mer et vaisseaux démâtés.

Toile peinte. — Signée :

YORK PAINTED BY JAMES PEALE, IN 1786 (?)

H. 0 m. 72 ; L. 0 m. 70.

Voir ci-contre la reproduction.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

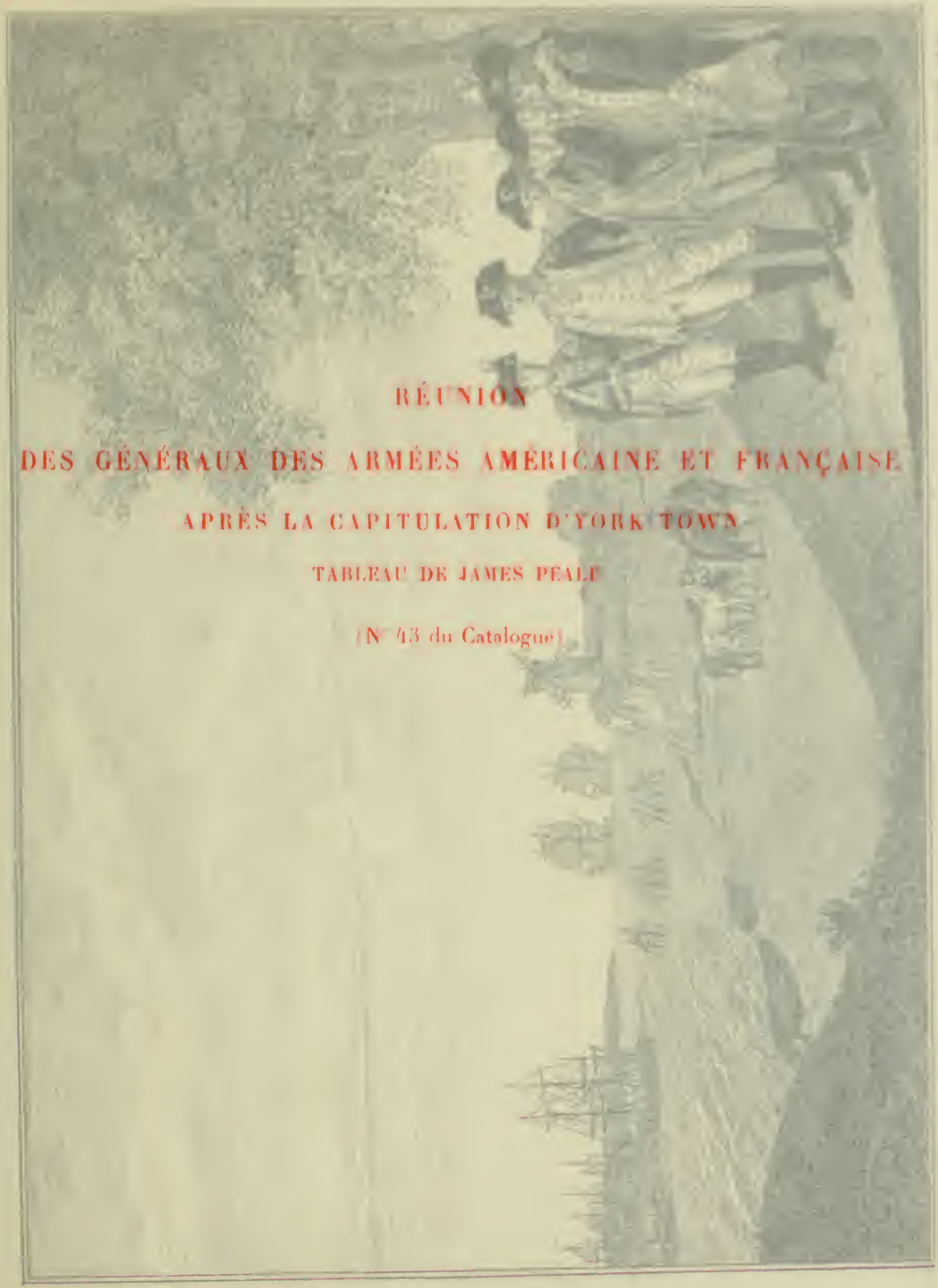

RÉUNION

DES GÉNÉRAUX DES ARMÉES AMÉRICAINE ET FRANÇAISE

APRÈS LA CAPITULATION D'YORK TOWN

TABLEAU DE JAMES PEALE

(N° 43 du Catalogue)

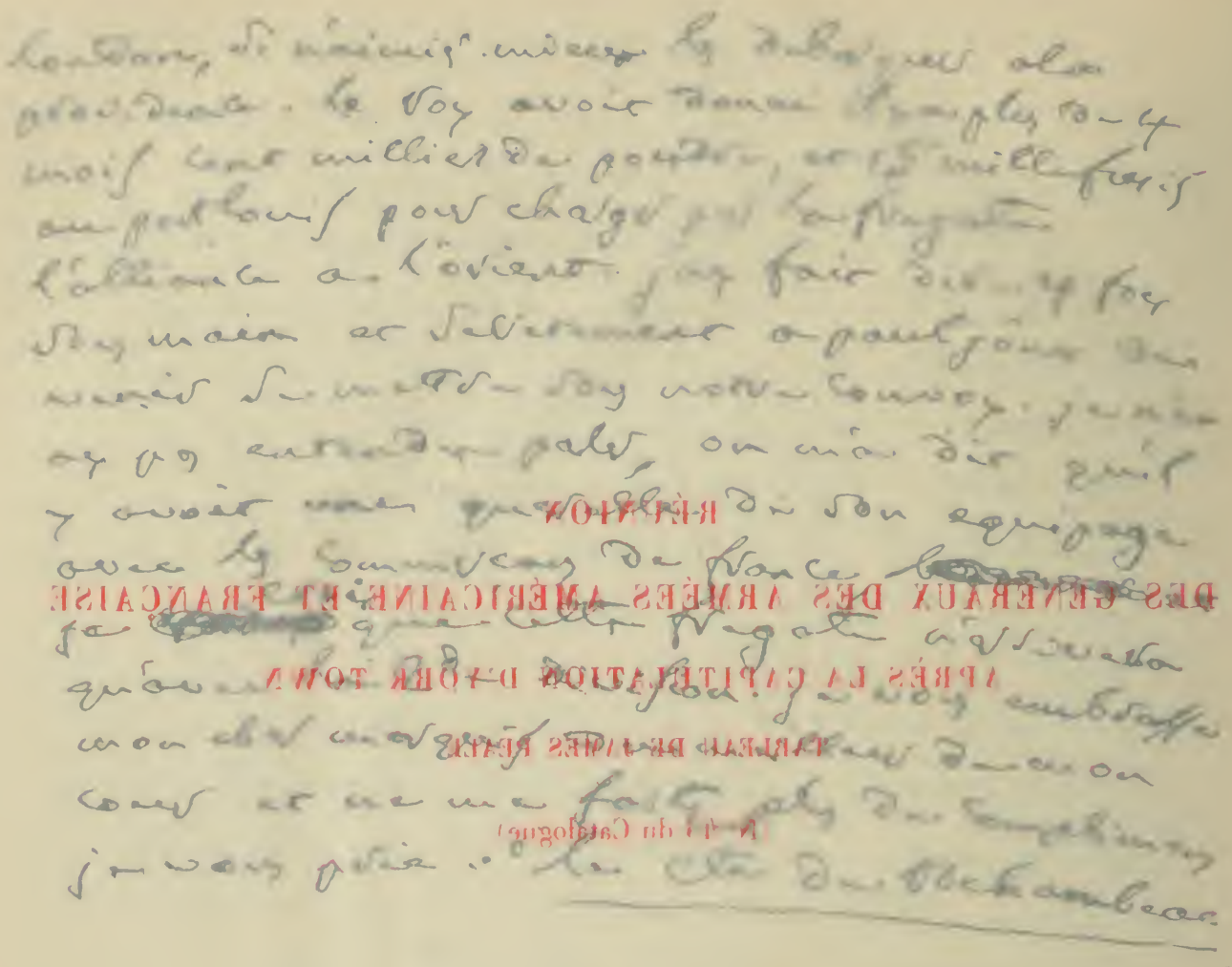

43

Réunion des généraux des armées américaine et française, après la capitulation de York Town.

Au premier plan et debout, Washington, Rochambeau, Lafayette, Lincoln tenant la capitulation, et autres officiers généraux; au loin, port de mer et vaisseaux démâtés.

Toile peinte. — Signée :

YORK PAINTED BY JAMES PEALE, IN 1786 (?)

H. 0 m. 72; L. 0 m. 70.

Voir ci contre la reproduction.

Appartient à Mme la baronne de Fresnes.

French Commissariat guard

II

VOYAGE DE LAFAYETTE EN AMÉRIQUE, EN 1824-1825.

Le Gouvernement sollicitait depuis longtemps le général Lafayette de venir visiter les États-Unis. Le Président Monroë, au nom du Congrès, lui transmit la résolution, adoptée à l'unanimité, où le gouvernement américain mettait à sa disposition un vaisseau de l'État pour se rendre en Amérique. Lafayette accepta et s'embarqua au Havre, sur le *Cadmus*, le 13 juillet 1824, accompagné de son fils George-Washington Lafayette, le filleul du général Washington. Il arriva le 15 août 1824 à New-York, et depuis cette date jusqu'à son départ devint « *The Nation Guest*, l'hôte de la nation ». Les villes, les académies, les associations s'empressèrent de lui faire à l'envi une réception enthousiaste. Des médailles furent frappées à son effigie, des pièces jouées en son honneur, des asiles fondés en son nom, et presque tous les États s'efforcèrent de lui témoigner leur reconnaissance nationale. Ce sont les plus intéressants de ces souvenirs que nous exposons.

44

Lettre autographe du Président James Monroë au général Lafayette, Washington, 8 février 1824, 1 page in-4°.

La reproduction de cette lettre se trouve au verso (p. 50).

Appartient à M. de Sahuxe-Lafayette.

Washington July 8 1824

Dear Sir

I have now the pleasure to forward to you a letter to General La Fayette, with a copy of the resolutions, passed by Congress inviting him to this country, & offering for his conveyance & that of his family; a frigate, whenever he may be disposed to accept the invitation. I expected to have been able to forward to you, letters to the friends mentioned in mine, of yesterday, by this mail, but must postpone it until to morrow; I must therefore request, even should you be prepared to sail, that you will wait the arrival of another mail.

With sincere regard yours

James Monroe

45

Parapluie en soie verte, monture en bois d'acajou avec pomme d'ivoire et dorée, coulisse dorée.

Sur la pomme d'ivoire, plaque d'or avec cette inscription :

GEN^{L} LAFAYETTE
NEW YORK
16TH AUG^{T}
1824.

Dans un cercle d'or, au-dessus :

PRESENTED BY MARTINOT AND ROE.

Appartient à M. le comte d'Assailly.

46

Épée d'honneur offerte par le 9e d'artillerie au général Lafayette.

Poignée en ivoire surmontée de l'aigle américaine en or formant pommeau. La garde représentant un petit canon dont les roues mobiles remplacent les coquilles de l'arme et ont pour rais des branches de laurier. La lame damasquinée en or offre des figures allégoriques relatives à l'art militaire, la liberté et l'union des États.

Le fourreau est en cuivre doré et ciselé. Il se termine par un carquois surmonté du bonnet phrygien. Sur l'un de ses côtés est gravée cette inscription :

Presented to Major general La Fayette by Colonel Alexander M. Muir in behalf of the Officers of the ninth regiment N. Y. S. Artillery, 10th Sepr 1824, as a small token of the Esteem, in which he is held by them for his private worth and distinguished services during the war which gave

Independence to the United States.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 10), page 9.

Appartient à M. le comte d'Assailly.

47

Canne en jonc portant cette inscription sur une plaque d'argent :

PRESENTED
TO GENL LA FAYETTE
BY A FULL BLOODED YANKEE
AS A TOKEN OF RESPECT FOR SERVICES RENDERED AMERICA
IN HER STRUGGLES FOR INDEPENDENCE.

Autre inscription :

CITY OF BOSTON NORTH STREET, AUG. 24, 1824.

Appartient à Mme de Pusy.

48

Lettre signée du Président John Quincy Adams au général Lafayette, 16 octobre 1824, 2 pages in-4°.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

49

Tabatière en argent, signée : *R. Potter.*

Elle porte cette inscription :

PRESENTED
BY THE
YOUNG LADIES OF
Mrs BROWNS
SEMINARY
NORFOLK, 8b 23th 1824
THIS GIFT DEMONSTRATES
OUR JOY, THE INSCRIPTION
IS ON OUR HEARTS
TO GENERAL LAFAYETTE.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

50

Boîte d'argent contenant la carte de l'État de la Caroline du Sud, par John Wilson, 1822.

Sur la boîte cette inscription gravée :

PRESENTED BY
RICHARD J. MANNING
GOVERNOR OF SOUTH CAROLINA
IN THE NAME OF THE STATE
TO
GENERAL LAFAYETTE
WHILST AT COLUMBIA IN MARCH 1825.

IN TRACING YOUR ROUTE TROUGH OUT TERRITORY
EVERY INHABITED SPOT WILL RECALL TO YOUR MEMORY
THE DEVOTION AND AFFECTION OF A GRATEFUL PEOPLE.

Signé : *L^s Boudo fecit, Charleston, S^o C^a.*

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

51

Portrait de M. Francis K. Huger.

Miniature carrée, signée : *Frazer.*
H. 0 m. 11; L. 0 m. 9.

Au revers, cette inscription sur une plaque d'or :

FRANCIS K. HUGER
PRESENTED TO
GEN^L LAFAYETTE
BY THE
CITY OF CHARLESTON
THROUGH
SAMUEL PRIOLEAU
INTENDANT
1825
MADE BY FLETCHER AND GARDINER PHILA.

Francis K. Huger eut la généreuse pensée de délivrer La Fayette lors de son emprisonnement à Olmutz, mais, malgré son dévouement, il ne put parvenir à y réussir.

Il était fils du major Huger, de la Caroline du Sud, chez qui La Fayette avait débarqué lors de son premier voyage en Amérique.

Ce portrait est entouré d'un cadre d'or, décoré de rosaces et d'ornements, d'un excellent goût et enchâssé dans une boîte d'or massif. Il fut offert à Lafayette par la ville de Charleston, le 15 mars 1825, lors des fêtes offertes à Lafayette et auxquelles Huger assista.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

52

Recueil de sermons, pièces manuscrites et imprimées, prononcés à l'occasion de la mort du général Charles Cotesworth Pinckney, président de la « Société de Cincinnatus », et du Reverend Richard Furman.

Charleston, 1825, un vol. in-8°, mar. noir, orné de dentelles. Sur la garde cette inscription :

PRESENTED TO
GEN. LAFAYETTE
BY THE WESTRY AND WARDENS
OF S^t PHILIP'S CHURCH
CHARLESTON S. C.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

53

Eulogy on gen. Chs. Cotesworth Pinckney, president general of the Society of the Cincinnati, delivered by appointment of the Society of the Cincinnati of South Carolina on tuesday the 1^st^ of November 1825 at St. Philip's Church, by Alexander Garden.

Charleston, Miller, 1825, 48 p. in-8°, reliure en maroquin bleu, dorure à compartiments.

Sur le plat cette inscription :

THE CINCINNATI
OF S. C.
TO
GEN. LAFAYETTE

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

54

Mocassins de chefs indiens, en peau de daim, brodés de perles. Donnés à Lafayette lors de sa visite à Indian Agency, le 29 mars 1825.

Appartient à M^me^ la baronne de Brigode.

55

Portraits de chefs indiens, donnés à George-Washington Lafayette, pendant la même visite.

Silhouettes.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

56

Morceau de la frégate «l'Alliance», bâtiment de guerre américain sur lequel Lafayette traversa deux fois l'Océan pendant la guerre de l'Indépendance, et qui était alors le meilleur navire américain. Il fut offert à Lafayette, à Germantown, par M. John Watson, le 20 juin 1825.

57

Laws of the State of Indiana passed and published at the ninth session of the general assembly held at Indianapolis, on the second monday in January, in the year one thousand eight hundred and twentyfive. — By Authority. Indianapolis, Douglass and Maguire, 1825.

Un volume in-8°, suivi d'une relation manuscrite de 16 pages sur le séjour de Lafayette dans l'État de l'Indiana.

Maroquin rouge. — Sur le plat, l'inscription :

TO
GEN. LAFAYETTE

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

58

Outlines of the principal events in the life of general Lafayette, from the *North American Review*, suivis de discours et de pièces diverses, par Webster, Everett et Sprague. Boston, 1825, in-8°.

Maroquin rouge. — Sur le plat, l'inscription :

TO
GEN.
LAFAYETTE
BOSTON
MASS. U. S. A. 1825.

Appartient à M. le marquis DE LASTEYRIE.

59

Catalogue of Philadelphia Library, a catalogue of the books, belonging to the library company of Philadelphia, to which is prefixed, a short account of the institution with the charter, laws and regulations. — Philadelphia, Bartram and Reynolds, 1807-1813.

Deux volumes in-8°, réunis en un seul volume relié en maroquin vert à compartiments.

Sur le plat, cette inscription :

PRESENTED
TO
GENERAL LAFAYETTE
BY THE
LIBRARY COMPANY
OF
PHILADELPHIA
A. D. 1824.

Appartient à M. le marquis DE LASTEYRIE.

60

Civil code of the State of Louisiana. By Authority. New Orléans, de S^t^-Romes, 1825.

Un volume in-8°, relié en maroquin rouge. — Sur le dos :

THE STATE OF LOUISIANA
TO
GENERAL LAFAYETTE.

Appartient à M^me^ la marquise DE CHAMBRUN.

61

Livre offert par la ville de New York à George-Washington Lafayette. Memoir prepared at the request of committee of the common council of the city of New York and presented to the mayor of the city at the celebration of the completion of the New York canals by Cadwallader D. Colden. — Printed by order of

the corporation of New York by W. A. Davis, 1825, suivi d'un appendice : Containing an account of the commemoration of the completion of the Erie canal by the corporation of City, New York, 1826.

Un volume in-4°, relié en veau brun. Sur le plat, le sceau de la ville de New York et l'inscription :

PRESENTED BY THE CITY
OF NEW YORK
TO
GEORGE WASHINGTON LAFAYETTE.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

62

Album offert par la ville de New York au général Lafayette.

Le 6 septembre 1825, à un dîner offert à Lafayette par le Président des États-Unis, une députation de la ville de New York vint offrir solennellement ce manuscrit à Lafayette. Tous les actes et tous les événements de son séjour dans cette grande cité s'y trouvent retracés avec soin.

Cet album se compose de 50 feuillets, dont chacun est orné de vignettes dessinées et peintes. Des dessins allégoriques : la vue du Capitole de Washington, de l'Hôtel de Ville de New York, les portraits de Washington, Lafayette et Hamilton, ont été composés pour illustrer ce manuscrit. L'écriture est de M. Bragg, les dessins de MM. Burton, Linmann et Cummings. Le papier employé était de fabrique américaine et la reliure fut exécutée par M. Forster, relieur célèbre de New York.

Le général Lafayette, le Président, les ministres, le Common Council de New York, y apposèrent leurs signatures. Nous reproduisons à la page suivante le fac-similé des signatures des membres du Common Council de New York.

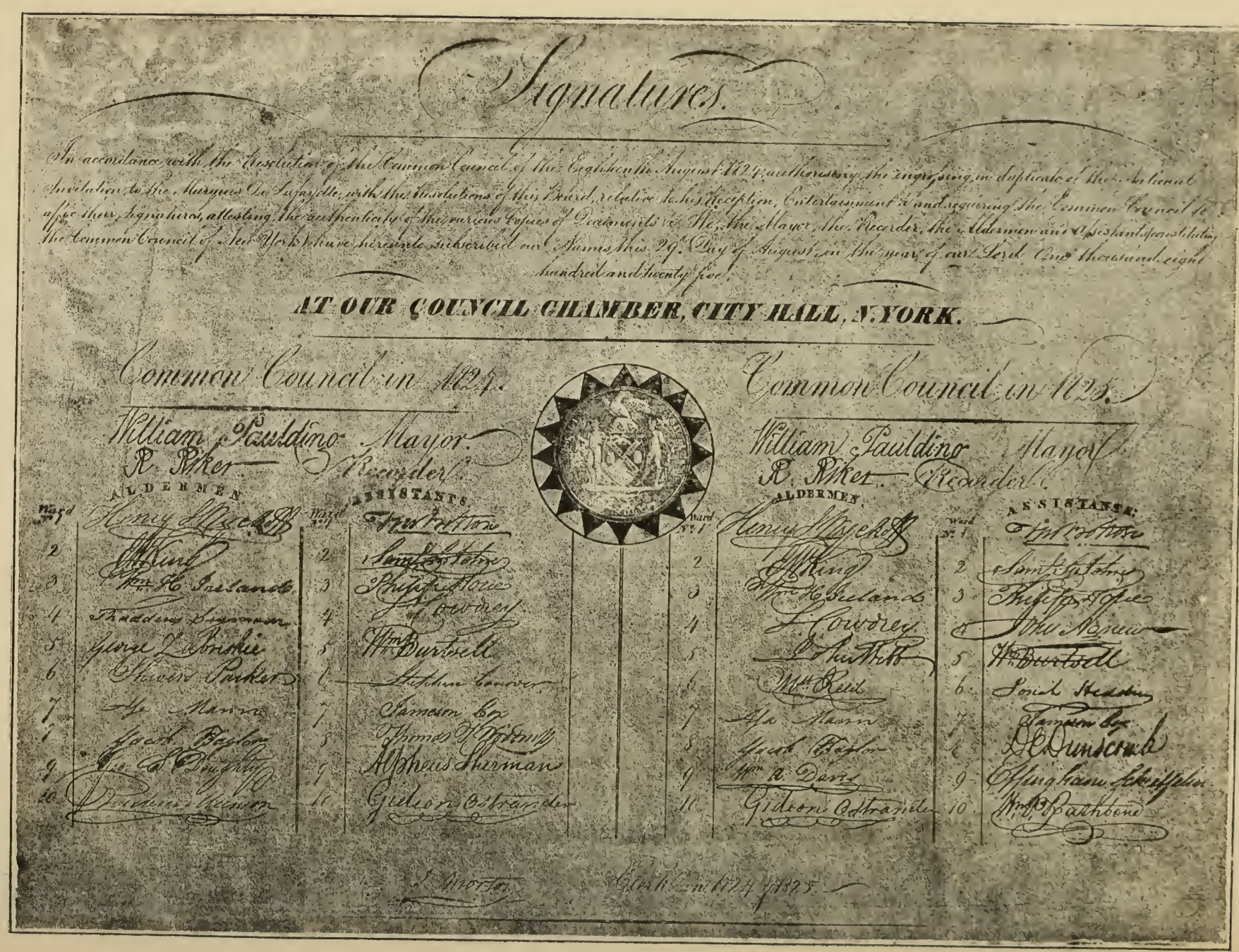

62. Album offert par la ville de New York au général Lafayette.

In-4°, maroquin rouge orné de dentelles. Sur un plat de la reliure, cette inscription :

TRIBUTE OF RESPECT
FROM THE
CITY OF NEW YORK
TO
GENERAL LAFAYETTE
THE ILLUSTRIOUS FRIEND
OF
CIVIL LIBERTY.

Sur l'autre plat :

TO THE
CHAMPION AND FRIEND
OF THE
UNITED STATES
IN THE DAY
OF HER ADVERSITY
OMNIA RELIQUIT REMPUBLICAM SERVARE.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

63

Coffret de bois avec agrafes d'argent fait avec le bois de l'arbre de Penn.

Sur le dessus :

FOR THE FRIEND OF
RELIGIOUS AND
CIVIL
FREEDOM
LAFAYETTE
FROM A DISCIPLE OF PENN.

Sur l'un des côtés :

PENN'S TREATY WITH THE INDIANS
OF PENNSYLVANIA
1682
UNBROKEN FAITH.

A l'intérieur :

PART OF THE TREE
UNDER WHICH THE
TREATY WAS SIGNED.

64

Gants de bal en chevreau blanc avec le médaillon de Lafayette imprimé, enguirlandé de fleurs.

En inscription au-dessous du portrait :

THE FRIEND OF WASHINGTON.

Appartient à M^me^ la baronne DE PERRON.

65

Médaille d'or offerte au général Lafayette pendant son voyage en Amérique, en 1824.

Face : Profil de Lafayette, en buste :

GENERAL LAFAYETTE.

Revers, dans une couronne de chêne :

THE DEFENDER
OF AMERICAN
AND FRENCH LIBERTY
1777-1824
BORN IN CHAVANIAC
THE
6 SEPTEMBER
1757.

Signée : *Caunois french.*

Appartient à Mme la baronne de Perron.

66

Recueil de morceaux de musique (chants, danses, etc.) exécutés en Amérique en l'honneur du général Lafayette, pendant le voyage de 1824.

Sur la garde, cet envoi manuscrit :

PRESENTED
TO
GENERAL LAFAYETTE
FOR
ONE OF HIS GRANDDAUGHTERS
BY
MARY GALLOWAY MAXCY
AND
ANNE SARAH MAXCY.

Un volume in-4°, maroquin brun.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

67

Vases en cristal, de fabrique américaine, offerts à Lafayette pendant le voyage de 1824.

Une vue du château de Lagrange, sur l'un des vases, dans un médaillon gravé; sur l'autre, dans un autre médaillon, l'aigle américaine.

H. o m. 52.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

68

Discours d'adieu du Président Adams adressé au général Lafayette lors de son départ en 1825, 4 pages in-4°.

Texte de la main d'un secrétaire avec notes autographes du président.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

69

Portrait du commodore Morris, commandant de la frégate *la Brandywine*, qui ramena Lafayette en France après le voyage de 1824.

Peinture d'Ary Scheffer.

H. o m. 53; L. o m. 44.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à Mme de Pusy.

70

Vase d'argent offert par les aspirants de la frégate *la Brandywine*.

Ce vase fut offert à Lafayette par les aspirants (midshipmen) de la frégate *la Brandywine*. Le Président des États-Unis avait décidé que chaque État serait représenté sur *la Brandywine* par un aspirant, lorsque Lafayette s'em-

PORTRAIT DU COMMODORE MORRIS

PAR ARY SCHEFFER

(N° 69 du Catalogue)

67

Vases en cristal, de fabrique américaine, offerts à Lafayette pendant le voyage de 1824.

Une vue du château de Lagrange, sur l'un [illegible], dans un médaillon [illegible]; sur l'autre, dans un autre médaillon, l'aigle américaine.

H. 0 m. 32.

Appartient à Mme la baronne de [illegible].

68

Discours d'adieu du Président Adams adressé au général Lafayette lors de son départ en 1825. 4 pages in-4°.

Texte de la main d'un secrétaire avec notes autographes du président.

Appartient à M. le [illegible] Lasteyrie.

69

Portrait du commodore Morris, commandant de la frégate *la Brandywine*, qui ramena Lafayette en France après le voyage de 1824.

Peinture d'Ary Scheffer.

H. 0 m. 53; L. 0 m. 44.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à Mme de Perry.

70

Vase d'argent offert par les aspirants de la frégate *la Brandywine*.

Ce vase fut offert à Lafayette par les aspirants (midshipmen) de la frégate *la Brandywine*. Le Président des États-Unis avait décidé que chaque État serait représenté sur *la Brandywine* par un aspirant, lorsque Lafayette ren-

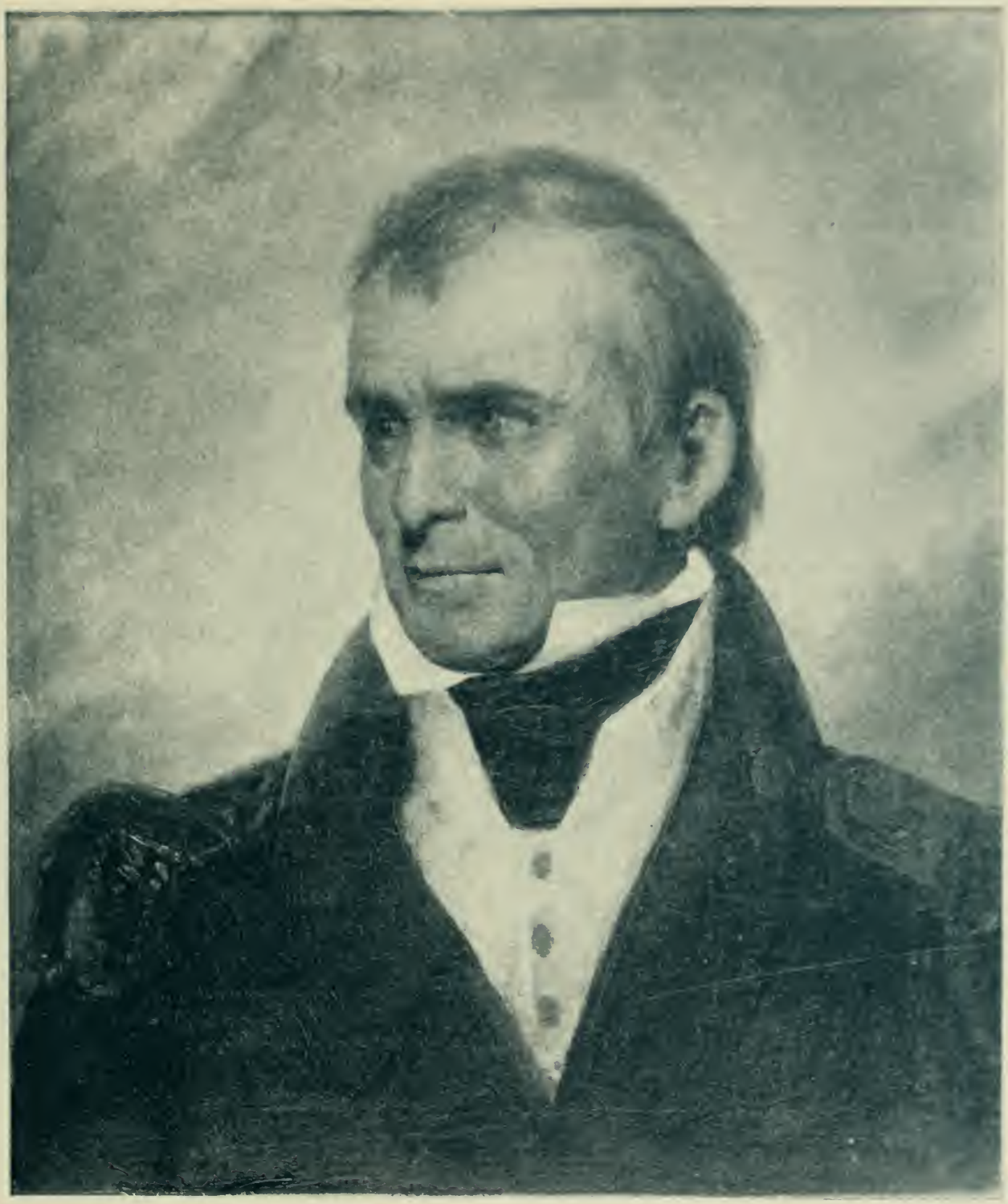

French Commissariat general.

Copyright, 1895

barqua pour revenir en France. Cette frégate reçut, par conséquent, vingt-quatre élèves au lieu de huit à dix que comptent ordinairement les bâtiments de son rang.

Ces jeunes gens, touchés de l'amitié que leur avait témoignée Lafayette pendant la traversée, le prièrent, en se séparant de lui, de leur permettre de se cotiser entre eux pour lui offrir un témoignage durable de leur attachement. Le vase dont ils voulaient lui faire présent fut exécuté à Paris sous la direction de M. Barnett et envoyé à Lafayette peu de temps après son arrivée. Il est entouré, à son col, de pampres artistement dessinés; des mascarons remplacent les anses. L'aigle américaine est sculptée sur l'une de ses faces; elle plane au-devant d'un nuage parsemé d'étoiles, tenant dans l'une de ses serres un faisceau de javelots et dans l'autre une branche d'olivier. Des ornements à feuille d'acanthe ornent la base du vase, dont le socle carré, soutenu par quatre pieds de lion, offre sur trois de ses côtés autant de sujets peints représentant : 1° le Capitole de Washington; 2° la visite de Lafayette au tombeau de Washington; 3° l'arrivée de *la Brandywine* au Havre.

Sur la quatrième face se trouve peinte cette inscription :

PRESENTED BY THE
MIDSHIPMEN
OF THE U. S. FREGATE
BRANDYWINE
AS A TESTIMONIAL OF INDIVIDUAL ESTEEM
AND COLLECTIVE ADMIRATION
ATRIBUTE TO THE PRIVATE WORTH AND PUBLIC EXCELLENCE
OF
GENERAL LAFAYETTE.

TRADUCTION :

Offert par les aspirants de la frégate des États-Unis *la Brandywine* au général Lafayette comme un témoignage de leur estime et de leur admiration, et comme un hommage rendu à ses vertus privées et publiques.

Signé : *Fait par Martin, fabricant d'orfèvrerie, place Dauphine, n° 7, à Paris.*

H. 0 m. 47.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à Mme de Pusy.

71

Gravure allégorique sur le voyage de Lafayette en Amérique en 1824.

LÉGENDE.

Le général Lafayette. Les ombres des défenseurs de la liberté américaine viennent le visiter pendant sa traversée; les génies protecteurs de l'Amérique écartent les tempêtes.

Signé : *Dubouloz, del. et invt. Moreau, sculpt., 1825.*
H. 0 m. 50; L. 0 m. 59.

Appartient à M. le colonel Connolly.

72

Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824 et 1825, par Barbaroux et Lardier. Paris, L'Huillier, 1826.

Un vol. in-8°, veau bleu. — Sur les plats, en lettres dorées, l'inscription :

AU GÉNÉRAL
LAFAYETTE.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

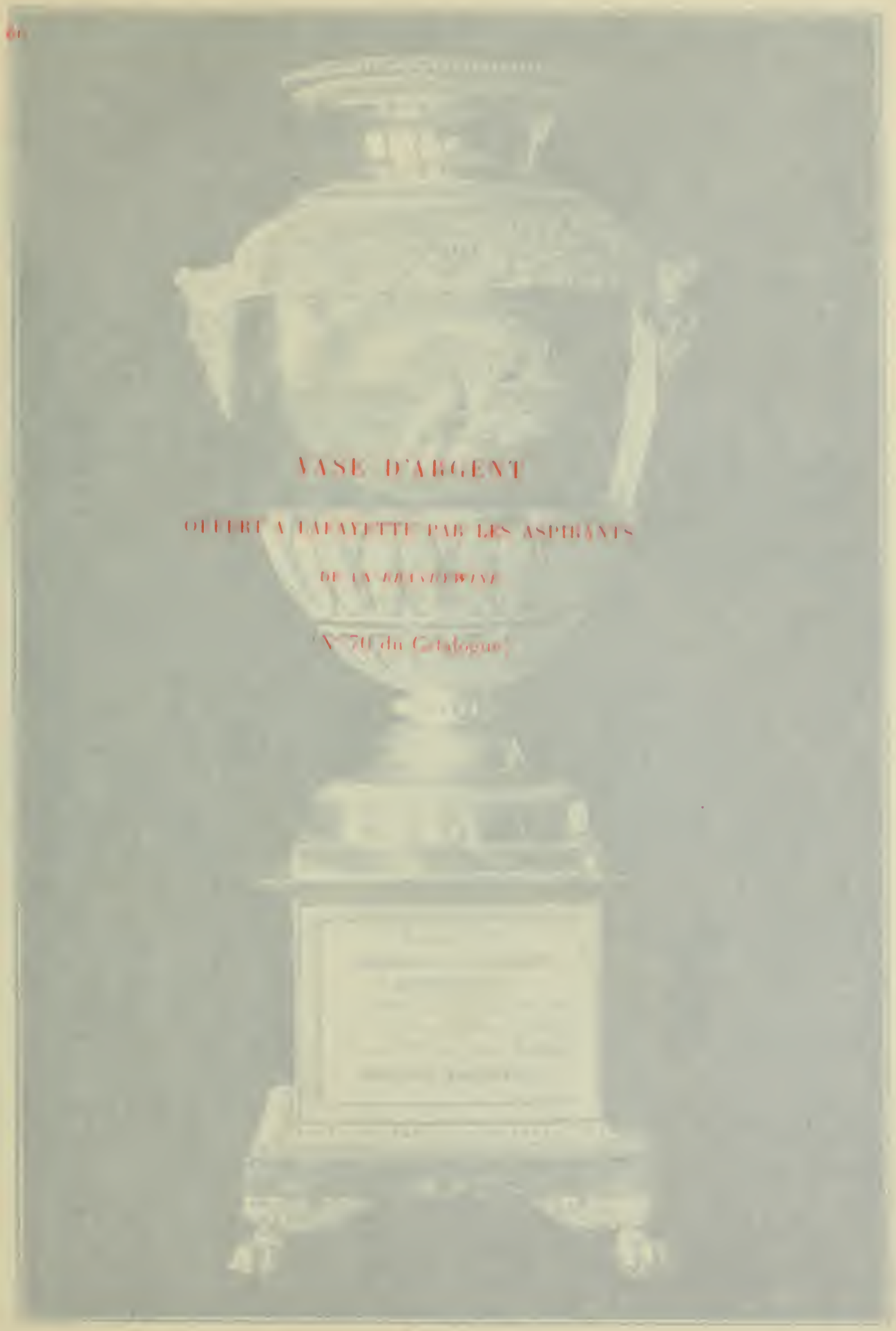

VASE D'ARGENT

OFFERT A LAFAYETTE PAR LES ASPIRANTS

DE LA [illegible]

(N° 70 du Catalogue)

Signé : Fait par Marcus, fabricant d'orfèvrerie, place Dauphine, n° 7, à Paris.

H. 0 m 02.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à M^me de Gray.

71

Gravure allégorique sur le voyage de Lafayette en Amérique en 1824.

Le général Lafayette, les combattants défenseurs de la liberté américaine ... le génie protecteur de l'Amérique écartent les fléaux.

Signé : Debucourt, del. et sculp^t. Marceau, sculp^t., 1825.

H. 0 m 50 ; L. 0 m 40.

Appartient à M. le colonel Chambrun.

72

Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824 et 1825, par Barbaroux et Lardier. Paris, L'Huillier, 1826.

Un vol. in-8°, veau bleu. — Sur les plats, en lettres dorées, l'inscription :

AU GÉNÉRAL
LAFAYETTE

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

French Commissariat general.

Copyright, 1895.

III

SOUVENIRS PERSONNELS.

73

Le château de Chavaniac, état actuel (1893).

C'est le château où naquit Lafayette, le 6 septembre 1757. Il est situé dans le canton de Paulhaguet (Haute-Loire), et appartient aujourd'hui à M. de Sahune-Lafayette.

Gravure. Héliogravure typographique de l'Imprimerie nationale[1].

H. 0 m. 20; L. 0 m. 26.

74

Portrait de Lafayette enfant.

En buste, de face, vêtu d'un habit de soie bleu de ciel et d'un gilet à fleurs. Cheveux poudrés, ruban noir au cou.

Peinture à l'huile.

H. 0 m. 53; L. 0 m. 45.

Appartient à Mme DE PUSY.

75

Notes on the State of Virginia written in the year 1781, somewhat corrected and enlarged in the winter of 1782 for the use

[1] Extraite de l'*Histoire de la participation de la France à l'Indépendance des États-Unis*, par H. Doniol.

of a Foreigner of distinction, in answer to certain queries proposed by him respecting. — 1782.

Un volume in-8°, veau brun. — Sur la garde, cet envoi autographe de Th. Jefferson :

Th. Jefferson begs the Marquis de La Fayette's acceptance of a copy of these Notes. The circumstances under which they were written, and the talents of the winter, will account for their errors and defects. The original was sent to Mr de Marbois in December 1781.

The desire of a friend to possess some of the details they contain occasioned him to revise them in the subsequent winter. The vices however of their original composition were such as to forbid material amendment. He now has a few copies pointed with a design of offering them to some of his friends, and to some estimable characters beyond that line. A copy is presented to the Marquis de Lafayette whose services to the American Union in general, and to that member of it particularly which is the subjet of these Notes and in that precise point of time too to which they relate, entitle him to this offering.

To these considerations the writer hopes he may be permitted to add his own personal friendship and esteem for the Marquis. Unwilling to expose these sheets to the public eye the writter begs the favor of the Marquis to put them into the hands of no person on whose case and fidelity he cannot rely to guard them against publication.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

76

Lettre autographe de M. de Vergennes, Ministre des affaires étrangères, au général Lafayette. Versailles, 23 janvier 1782, 2 pages in-4°.

Voir ci-contre le fac-similé de cette lettre, pages 69 et 70.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

---

si j'avois eu, Monsieur le Marquis, un
moment a moi j'aurois été vous embrassér
et vous faire toutes mes felicitations. je devois
vous les adresser en Amerique, vous les
trouverez consignées dans la lettre ci jointe qui
porte la datte du 1er 9bre ce qui n'est pas
partie faute d'occasions. elle peut donner
matiere a quelques reflexions et j'ai grand
besoin d'en faire avec vous, Monsieur le marquis
je ne suis pas merveilleusement content du
pays que vous quittés; je le trouve peu actif
et tres exigeant. je vous prie de me procurer
le plus tost possible l'occasion de vous entretenir
j'ai besoin de vos lumieres pour fixer mes idées.
je me flatte que l'intervalle des mers n'a point
alteré les sentimens dont vous m'avés promis

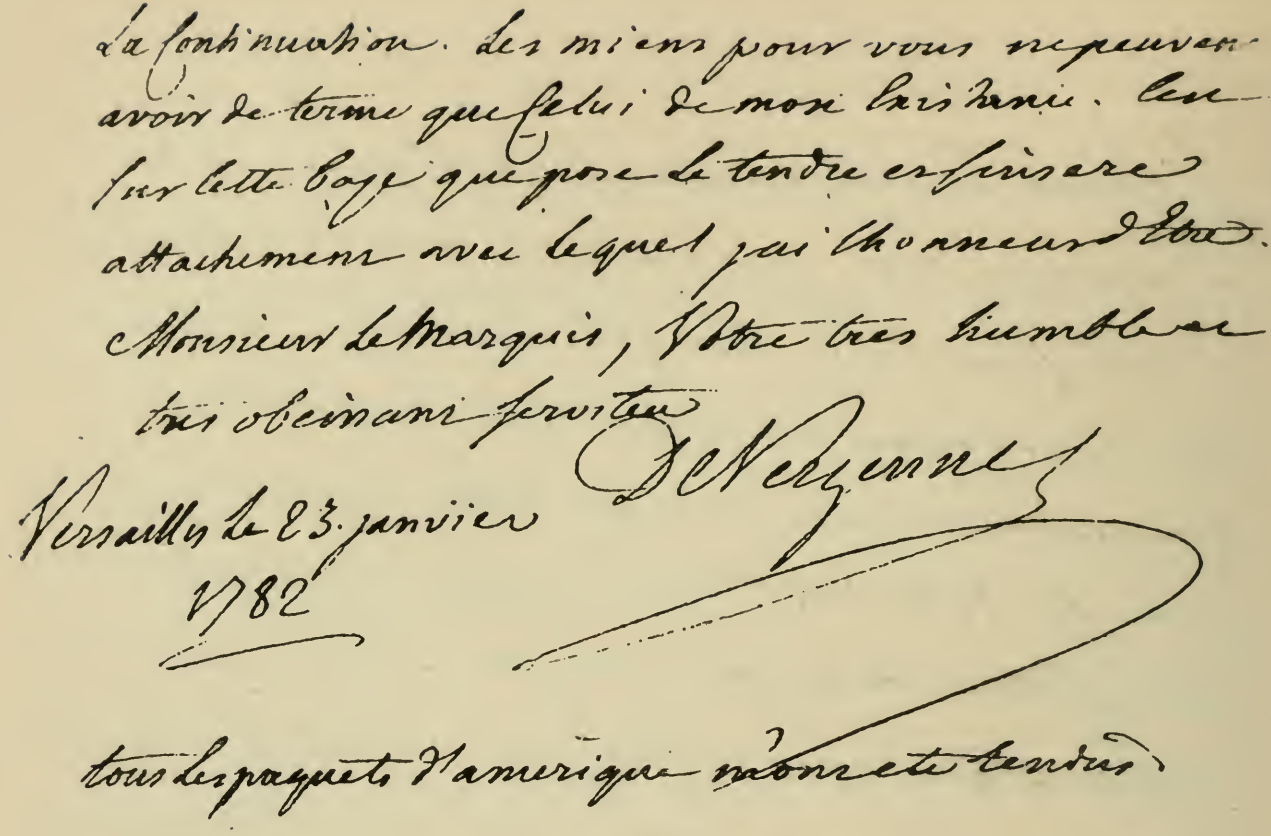

77

Lettre autographe du comte d'Estaing au général Lafayette [1], 2 pages in-4°.

A Cadis, ce 11 mars 1783.

Il vaut mieux, Monsieur le Marquis, a ce que dit Michel Montaigne, bailler avec son ami qu'aller tripadier avec d'autres; mais vos dances sont utiles a des peuples entiers, vos operations politiques, à Madrid, ne vous permettront pas de regretter d'avoir passé votre carnaval en routte, et j'aurois été inconsolable si vous étiez restté ici pour boire avec moy jusqu'a la lie, le calice tres amer de l'incertitude; il s'y est meslé plusieurs nausées de différents genres.

[1] Le comte d'Estaing avait dirigé la marine française lors de la première expédition pour la guerre de l'Indépendance comme « vice-amiral ès mers d'Asie et d'Amérique » et devait, en 1783, commander l'escadre franco-espagnole qui s'apprêtait à partir de Cadix. Lafayette devait commander les troupes de cette escadre.

Votre tendre et respectable attachement pour M. le marquis de Castries, m'a donné encore plus d'envie de me justifier a ses yeux, parce que votre estime est inaprétiable pour mon cœur sans ambition aucune, avec peu de gouts, je ne sors de mon indifférence totale que par le sentiment que j'ai voué à ceux qui vous ressemblent; vous verrès si vous êtes instruit de ce que j'ai fait et écrit depuis votre départ, que l'amitié que j'ai conservé pour M. de la Motte-Piquet est digne du caractère de votre ami, me voila au moment enfin de ma délivrance totale, c'est-a-dire toutte fois qu'il me restte a parcourir l'insipide routte que vous venes de faire.

Les chataux en Espagne, qui en adouciront l'ennui, seront de vous rejoindre bientost, mais ils ne seront que cela, car vous repartirès pour votre Amerique, qui feroit bien, pour elle et pour nous, de vous prier de voulloir bien etre son Ambassadeur a Londres, et il me semble que cela n'exigeroit point du tout que vous fissiès le voyage de Philadelphie.

Celle de toutes mes esperances qui me flattera le plus et qui me consolera davantage de la lentteur d'un fastidieux voyage, serat d'aller souvent dans la rue de Bourbon et d'etre lié avec tout ce que vous aimès. Je vous recommande ma folie de la rue Saint-Anne; comme les difficultés vaincues attachent, cette chenille changée en papillon m'intéresse fort; je ne pourai cepandant ariver que pour le temps des violettes de Passy, peut-être meme seront-elles passées, ce qui seroit fort tristte.

Il m'est cruel de ne pas vous avoir renvoyé plustost les lettres que le courrier avoit pour vous sous mon envelope, mais j'ai toujours cru qu'il alloit repartir et je n'ai pas osé confier a la curiosité des posttes espagnolles ce qui vous etoit aportté par un courrier françois, peut-etre ai-je mal fait.

Agrées, Monsieur le Marquis, l'expression de mon tendre attachement et de tous les memes sentiments que vous avès la bonté d'avoir pour moy.

Estaing.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

78

Portrait du général Lafayette, en uniforme d'officier français.

Signé : *Boilly pinxit*, 1788.
Peinture à l'huile.
H. 0 m. 88; L. 0 m. 70.

Appartient à M. le colonel Connolly.

79

Médaille frappée à la Monnaie de Paris en l'honneur du général Lafayette.

Lafayette (1789). Médaille gravée par Duvivier.

M · P · J · R · I · G · MOTIER · MARQUIS · DE · LAFAYETTE
NÉ · LE · 6 · SEPTEMBRE · 1757.

Buste de Lafayette. A l'exergue :

OFFERT · PAR · B · DUVIVIER · A · LA · GARDE · NATIONALE

Revers : VENGEUR · DE · LA · LIBERTÉ
DANS · LES · DEUX · MONDES.

Dans le champ, sur onze lignes, l'inscription :

MAJOR · GÉNÉRAL
DANS · LES · ARMÉES · DES · ÉTATS-UNIS · D'AMÉRIQUE
EN · 1777
MARESCHAL · DE · CAMP
VICE · PRÉSIDENT · DE · L'ASSEMBLÉE · NATIONALE
LE · 12 · JUILLET
COMMANDANT · GÉNÉRAL
DE · LA · GARDE · NATIONALE · PARISIENNE
LE · 15 · JUILLET · 1789.

Argent, 41 millimètres.

Appartient à l'Administration générale des Monnaies et Médailles.

80

Portrait de M. Huger.

Miniature ovale sur ivoire.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

81

Portrait de M. Pinkney.

A mi-corps, de face. Miniature ovale, signée : *Senderini, peintre, membre de l'Académie de Rome.*

M. Pinkney était ambassadeur des États-Unis, à Londres, pendant la détention de Lafayette à Olmutz (1792-1797). Sur l'ordre de son gouvernement, il fit les plus actives démarches auprès de milord Grenville pour obtenir la liberté de Lafayette.

Appartient à M. de Corcelle.

82

Lettre autographe du Président Jefferson au général Lafayette. Monticello, 10 juin 1821, 1 page in-4°.

Cette lettre est reproduite à la page suivante.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

Monticello June 10. 2.

I know, my dear friend, that the title of american alone is a passport to your attentions and good offices. to inform you therefore who of them merit those kindnesses must be an act of charity to you as of justice to them. on the bearer mr Lawrence they will be worthily placed. he is a citizen of distinction of the state of New York, correct and enlightened, and well qualified to put you into possession of the state of things in our confederacy. our political winters are boisterous, but our summers calm. I suppose he will find it much the case with you. I shall be your debtor, as well as himself for any kind attentions you may shew him; and I bear this testimony to his merit with the greater pleasure as it furnishes me new occasion of renewing to you the expressions of my constant and affectionate friendship and respect.

Th. Jefferson

M.L. de la Fayette

83

Portrait de Lafayette.

En pied, tenue civile.

Tableau par Ary Scheffer (1822).

Réduction du portrait offert au Congrès par Ary Scheffer. Le Congrès en accepta l'hommage et le plaça dans la salle des Représentants, en pendant au portrait de Washington. Trois autres portraits, de même dimension que celui du Congrès et dus également à Ary Scheffer, sont conservés chez

M. de Sahune-Lafayette, à Chavaniac, chez M. de Corcelle et chez M. le marquis de Lasteyrie, au château de Lagrange.

H. o m. 53 ; L. o m. 36.

Appartient à M. le colonel Connolly.

84

Portrait de Lafayette.

Gravure du tableau d'Ary Scheffer, par Leroux (1824).

H. o m. 55; L. o m. 37.

Appartient à M. le colonel Connolly.

85

Déclaration de l'indépendance des États-Unis.

Gravure offerte au général Lafayette par une résolution du Congrès, en mai 1824.

H. o m. 95; L. o m. 68.

Appartient à M. Xavier de Pusy.

86

School of cavalry or system of organisation, instruction and manoeuvres proposed for the Cavalry of the United States by William Theobald Wolfe Tone, Lieutenant I^st^ R^t^ U. S. Artillery. Georgetown, James Thomas, 1824.

Un volume in-8° relié, en maroquin bleu. — Sur le plat l'inscription :

GENERAL LA
FAYETTE.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

87

Portrait du Président J. Adams.

Peinture à l'huile sur panneau.

Inscription manuscrite, derrière le panneau : *President J. Adams, copy from Fuld by King. Washington, 1826.*

H. o m. 58; L. o m. 48.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

88

Portrait du Président J. Q. Adams.

Peinture à l'huile sur panneau.

Inscription manuscrite, derrière le panneau : *Painted by C. King, Washington, 1826.*

H. o m. 58; L. o m. 48.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

89

Portrait du Président Jefferson.

Peinture à l'huile sur toile.

Inscription manuscrite, derrière la toile : *Copy from F. Sully by C. King, Washington, 1826.*

H. o m. 58; L. o m. 48.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

90

Portrait du Président Madison.

Peinture à l'huile sur panneau.

Inscription manuscrite, derrière le panneau : *President Madison, copy from Wood by C. King, Washington, 1826.*

H. o m. 58; L. o m. 48.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

91

Portrait du Président Monroe.

Peinture à l'huile sur panneau.

Inscription manuscrite, derrière le panneau : *Copied by C. King from Morse, Washington, 1826.*

H. o m. 58; L. o m. 48.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

Ces portraits des Présidents des États-Unis furent envoyés successivement, par chacun d'eux, à Lafayette, et étaient exposés dans les salons du château de Lagrange.

92

Political miscellanies compiled by William B. Giles, 1824-1828. Recueil de brochures politiques, rapports, comptes, etc., relatives aux affaires des États-Unis pendant l'année 1828. In-8°, bas.

Sur le plat, l'inscription :

PRESENTED TO
GENERAL LAFAYETTE
BY
WILLIAM B. GILES
GOVERNOR OF VIRGINIA.

Appartient à M. le marquis DE LASTEYRIE.

93

Buste de Lafayette, par David d'Angers.

Marbre plus grand que nature.
Sur le côté, cette inscription :

AU GÉNÉRAL
LAFAYETTE
P. J. DAVID D'ANGERS
1829.

Ce buste était placé dans un des salons de Lagrange.
H. o m. 60.

Appartient à Mme la baronne DE BRIGODE.

94

Rail Road Manual or a brief exposition of principles and deductions applicable in tracing the route of a rail road by S. H. Long. Baltimore, W. M. Woody, 1829.

Sur le titre, cet hommage manuscrit : *Respectfully presented by the President and Directors of the Balt. and Ohio. R. R. Compy.*

In-12, maroquin rouge plein, orné de dentelles. — Sur le plat, l'inscription :

GEN. LAFAYETTE.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

95

American turf register and sporting magazine. De septembre 1829 au mois d'août 1830.

Contient en tête un éloge de Lafayette. A l'intérieur, sur la garde, dessin sur soie représentant les drapeaux français et américain entrelacés; au-dessus, dans une couronne de laurier, l'inscription :

VIVE LA CHARTE.

In-8°, mar. bleu, dentelles et plaques avec, en lettres dorées, le nom :

LAFAYETTE.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

96

Médaille de bronze offerte à Lafayette par l'arrondissement de Meaux, en juillet 1830.

Face profil de Lafayette. En exergue, ces dates *1789-1830.* — Signé : *E. Gatteaux.*

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

97

The Federalist or the New Constitution written in the year 1788 by Al. Hamilton, J. Madison and J. Jay, Thompson and Homans, Washington, 1831.

Un vol. in-12, veau bleu. — Sur le plat, l'inscription :

LAFAYETTE
FROM
THOMPSON AND HOMANS.

Appartient à M. le marquis DE LASTEYRIE.

98

Diplôme de franc-maçon décerné au général Lafayette par les loges des États-Unis.

Voici le texte du diplôme :

Ad Universi Terrarum Orbis summi architecti gloriam.

United Supreme Council of the 33rd degree for the Western Hemisphere.

33

DEUS MEUMQUE JUS.
ORDO AB CHAO.

From the East of the World, and of the United Supreme Council's for the Western Hemisphere, under the Celestial Canopy, at the centrical and vertical point of the L.·. corresponding to the 40th deg.·. 41m.·. N. L.·. and 3 deg.·. 1m.·. 13s.·. E.·. L.·. from Washington City.

We the undersigned most Pf.·. Sov.·. Grand Inspectors general 33rd and last degree of the ancient and accepted *Scottish Rite* Sup.·. Chiefs of ancient and modern Free-Masonry composing the aforesaid United Supreme Council of the 33rd deg.·. for the Western Hemisphere. To our most Illustrious and most beloved Brethren, the Sov.·. Grand Inspector's General 33rd and last deg.·. of

the ancient and accepted Scottish Rite composing the Sup. · · Council of France, sitting at the Orient of Paris.

To our Illustrious Most Valiant Sublime Princes of the Royal Secret, Knights of K. · . H. · . Illustrious Princes and Knights, grand Ineffable and Sublime Masons of all degree, ancient and modern over the surface of Ineffable and Sublime Mason off all degrees, ancient and modern over the surface of the two Hemispheres. — And to those whom these letters of credence shall come to

PURITY · UNION · TOLERANCE
HEALTH · STABILITY · POWER.

Know Ye, that our virtuous most illustrious and highly beloved Brother

GENERAL
LAFAYETTE
(GILBERT MOTIER).

Native of France, Sov. · . G. · . Inspector General of the 33rd deg. · . of our Sublime Rite and a native member of our United Sup. · . Coun. · . as having been a member of the former Sup. · . Coun. · . for the United States of America, their territories and dependencies, and maintained on our list, Is by these presents, constituted and appointed the Grand Representative of our United Sup. · . Coun. · . for the Western Hemisphere, and of all its subordinate sections of all degrees, with power to delegate the same to whom soever he may think proper, in and near the Sup. · . Coun. · . for France, of the most Pf. · . Sov · . Gr. · . Inspectors General 33rd and last deg. · . of the ancient and ac cepted Scottisch Rite, sitting at the Orient of Paris; also in and near alltheir subordinate sections from the first to the highest degree; we therefore request all our Illustrious Bretheren and particularly those of the Sup. · . Coun. · . of France to receive and acknowledge our said illustrious and highly beloved Brother

GENERAL
LAFAYETTE.

Or his substitute, as our grand representative; to pay all full credit, to allaud every thing he may say ordo in our name, and a behalf by virtue of these presents, promising to aknowledge the same as our act and deed; and to render to him all the honors which are due to his high qualities. We further request the

Sup.·. Coun.·. of France to cause these presents to be recorded in their Golden Book and in all places it shall deem it regular and proper. We solemnly procate to reciprocate the attentions.

Pièce in-folio, revêtue de toutes les signatures des membres du conseil de l'Ordre. Sur parchemin, datée du 14 avril 1832.

H. 0 m. 68; L. 0 m. 57.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

99

Écusson d'or offert par le 27e d'artillerie au général Lafayette, pour le centenaire de la naissance de Washington.

Sur la face, médaillons accolés de Washington et de Lafayette dans une couronne de chêne et de laurier soutenus de drapeaux et de trophées d'armes; écusson armorié avec la devise :

PRO PATRIA ET GLORIA.

Au-dessus, la sphère du monde sur laquelle plane l'aigle américaine.

Au revers, inscription :

THE
NATIONAL GUARD
27TH NEW YORK STATE ARTILLERY
TO
LAFAYETTE
CENTENNIAL ANNIVERSARY
OF THE BIRTH DAY OF
WASHINGTON
NEW YORK
22D FEBRUARY
1832.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 2), p. 9.

Appartient à Mme la baronne de Perron.

100

Portrait du général Lafayette.

De face trois quarts, portant à la boutonnière l'ordre de Cincinnatus. — Signé : *H. de la Morinière, 1833.*

Grande miniature ovale.

Appartient à Mme de Pusy.

101

Bague d'or avec pierre gravée représentant le portrait de Lafayette.

Appartient à Mme de Pusy.

102

Cachet du général Lafayette.

Grosse breloque en or, composée d'une topaze gravée avec le chiffre L. F. et la devise *Cur non* montée en or ciselé, avec petits médaillons représentant Washington et Lafayette entourés de trophées militaires.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 9), p. 9.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

103

Petite canne d'ébène à pomme d'or.

C'est la canne dont se servait habituellement Lafayette.

Appartient à Mme la baronne de Brigode.

104

Canne de jonc offerte par le commodore Taylor au général Lafayette.

Corne de cerf, avec plaque d'or gravée sur laquelle on lit :

COMMODORE TAYLOR
TO
GEN^L LAFAYETTE.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

105

Épaulettes et parements brodés du général Lafayette.

Appartient à M. de Pusy-Lafayette.

106

Canne offerte au général Lafayette par le général Blake.

Bois noir avec inscription d'argent :

GENERAL BLAKE.

Appartient à M^me la baronne de Brigode.

107

Meubles de la bibliothèque du général Lafayette, au château de Lagrange.

La bibliothèque du général Lafayette est placée dans l'une des tours du château de Lagrange. Elle est composée de trois corps, dont les rayons,

soutenus par d'élégantes colonnes blanches contiennent les livres donnés en présent au général par les villes et les États de l'Union. Les plus importants ont été prêtés à l'Exposition historique des souvenirs de l'Indépendance, par M. le marquis de Lasteyrie. Du temps du général, on y conservait aussi l'épée donnée par le Congrès, les pistolets légués par Washington, etc.

Voici le détail des meubles exposés:

1° Fauteuil du général Lafayette, garni en maroquin vert, en acajou massif, avec bras terminés en tête de lion et pieds à griffes. Le dossier est orné d'un carré à jour représentant les attributs de la guerre, de l'agriculture et du commerce.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

2° Bureau d'acajou, garni d'un pupitre mobile avec ses accessoires. C'était la table à écrire du général Lafayette.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

3° Trois chaises en acajou massif, avec coussins brodés par les filles du général Lafayette. La quatrième chaise est revêtue d'un coussin brodé par Mrs Washington, n° 11 du Catalogue. (Voir page 13.)

Appartient à M. de Corcelle.

108

Pendule à colonnes, marbre et bronze, surmontée d'un médaillon avec portrait de Lafayette, entouré de lauriers.

Exécutée lors du retour de Lafayette, en 1779.
Signée: *Lamy, à Paris.*
H. 0 m. 40.

Appartient à M. de Corcelle.

109

Porte-crayon du général Lafayette, en vermeil.

Tête gravée au chiffre du général et à sa devise : *Cur non.*

Appartient à Mme de Pusy.

110

Tabatière ovale en or, offerte par la ville de New York au général Lafayette.

Sur le couvercle, sceau de la ville de New York, gravé par Maverick. Sur le tour, cette légende :

PRESENTED
BY THE CORPORATION
OF THE CITY OF NEW YORK
WITH THE FREEDOM OF THE CITY.

Sur l'épaisseur :

TO HIS EXCELcy
THE MARQUIS DE LAFAYETTE
AS A TESTIMONY OF THEIR SENSE
OF HIS IMPORTANT SERVICES.

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 4), p. 9.

Appartient à Mme de Pusy.

111

Tabatière ronde en bois de cèdre, offerte par le colonel Willett au général Lafayette.

Au centre du couvercle, plaque d'argent avec l'aigle américaine et l'inscription :

GENL LAFAYETTE

Et la devise :

E PLURIBUS UNUM.

Dans l'épaisseur, plaque d'argent sur laquelle on lit :

This box of red cebar made from the same at that which encloses the remains of Col. Marinus Willett, an officer of the American Revolution, is respectfully transmitted to GEN^L LAFAYETTE by Obadiah Newcomb Sen. a soldier of the Revolution. New York 15^t 1833.

Appartient à M^me la baronne de Perrot.

112

Souvenir funéraire, fait en commémoration de la mort de Lafayette.

Urne en marbre noir, avec la date : *20 mai 1834.* Aux pieds de l'urne, voilée d'un crêpe, gisent des couronnes de laurier.

Appartient à M^me de Pusy.

113

Vase en vermeil, offert par souscription nationale au général Lafayette.

Signé : *Fauconnier, orfèvre, 16, rue de Babylone.*

H. 1 m. 15; L. 0 m. 57.

La noble conduite de Lafayette, en 1830, inspira l'idée aux gardes nationales de France d'en perpétuer à jamais le souvenir, en offrant à Lafayette un monument commémoratif.

Une souscription nationale, ouverte entre les gardes nationales de Paris et des départements, et présidée par le célèbre banquier Jacques Laffitte, alors président du Conseil des ministres, réunit rapidement les fonds nécessaires et décida l'exécution de ce vase monumental.

Le travail en fut confié à M. Fauconnier, orfèvre des plus distingués, qui, pour son exécution, se fit aider par d'autres artistes, entre autres MM. Garnaud, Bovy et Chaponnière. Cette œuvre, commencée en 1831, ne fut achevée qu'en février 1835, après la mort du général Lafayette, et remise solennellement, le 7 avril 1835, à M. George-Washington Lafayette.

Voici la description de ce monument d'orfèvrerie :

Le vase en vermeil et le socle en forme d'autel votif, du même métal, ont 1 m. 15 de hauteur et pèsent 70 kilogrammes.

Les anses sont formées par deux forts ceps de vigne s'appuyant sur les bords du collet et supportés par deux têtes de lion. Le collet est ceint d'une couronne civique et le culot est orné de feuilles de plantes aquatiques, séparées par des tiges de canne à sucre et de caféier. Sur l'un des côtés du vase, deux génies : celui des Beaux-Arts et de l'Industrie, entourés de leurs attributs, soutiennent une draperie sur laquelle on lit :

LA FRANCE
AU GÉNÉRAL
LAFAYETTE.

De l'autre côté apparaît, au milieu d'une gloire, le millésime de 1830.

Le socle est carré, à pans coupés, et décoré de quatre statues et de quatre bas-reliefs.

Les statues représentent la Liberté, l'Égalité, la Force et la Sagesse. Elles sont placées debout, sur un avant-corps préparé pour les recevoir.

1° La Liberté est figurée sous la forme d'une jeune femme, entièrement drapée et coiffée du bonnet phrygien. Elle tient, d'une main, le drapeau national, et, de l'autre, le glaive pour le défendre; elle foule aux pieds des chaînes brisées.

2° L'Égalité. La déesse tient de la main droite le niveau et s'appuie de la gauche sur les tables de la loi.

3° La Force, représentée par une femme dans la vigueur de l'âge, vêtue d'une peau de lion et s'appuyant sur un faisceau, symbole de l'union.

VASE EN VERMEIL

OFFERT PAR LA FRANCE AU GÉNÉRAL LAFAYETTE

(N° 113 du Catalogue)

Le travail en fut confié à M. Fauconnier, orfèvre des plus distingués, qui, pour son exécution, se fit aider par d'autres artistes, entre autres MM. Gonnard, Rey et Chaponnière. Cette œuvre, commencée en 1831, ne fut terminée qu'en février 1835, après la mort du général Lafayette, et remise solennellement, le 7 avril 1835, à M. George Washington Lafayette.

Voici la description de ce monument d'orfèvrerie :

Le vase en vermeil et le socle en bronze d'acier poli, du même métal, ont 1 m. 15 de hauteur et pèsent 70 kilogrammes.

Les anses sont formées par deux forts ceps de vigne s'appuyant sur les bords du calice et supportés par deux têtes de lion. Le collet est ceint d'une couronne d'olivier entremêlée de feuilles de plantes aquatiques, séparées par des tiges de roseaux et de palmier. Sur l'un des côtés du vase, deux génies, celui des Beaux-Arts et de l'Industrie, entourés de leurs attributs, soutiennent un écusson sur lequel on lit :

LA FRANCE
AU GÉNÉRAL
LAFAYETTE.

De l'autre côté apparaît, au milieu d'une gloire, le millésime de 1830.

Le socle est carré, à pans coupés, et décoré de quatre statues et de quatre bas-reliefs.

Les statues représentent la Liberté, l'Égalité, la Force et la Sagesse. Elles sont placées debout sur un avant-corps préparé pour les recevoir.

1° La Liberté est figurée sous la forme d'une jeune femme, entièrement drapée et coiffée du bonnet phrygien. Elle tient, d'une main, le drapeau national et, de l'autre, le glaive pour le défendre; elle foule aux pieds des chaînes brisées.

2° L'Égalité. La déesse tient de la main droite le niveau et s'appuie de la gauche sur les tables de la loi.

3° La Force, représentée par une femme dans la vigueur de l'âge, vêtue d'une peau de lion et s'appuyant sur un faisceau, symbole de l'union.

French Commissariat general.

Copyright, 1893.

4° La Sagesse, représentée par une jeune femme à figure sévère et coiffée du casque de Minerve.

Les quatre bas-reliefs qui décorent les faces de l'autel sont relatifs à la vie de Lafayette.

Le premier représente la capitulation de lord Cornwallis, après la bataille d'York Town (1781). Le général Ohara, le chapeau à la main, remet son épée à Washington, en présence de Rochambeau, Lafayette et de l'état-major des armées alliées. Les troupes américaines et les grenadiers français forment groupe derrière l'état-major. Leurs drapeaux sont déployés. Sur le devant du bas-relief un officier américain relève un blessé. Au premier plan, on aperçoit la ville d'York Town.

Le deuxième bas-relief représente Lafayette monté sur l'autel de la Patrie et prêtant le serment civique, comme commandant en chef des gardes nationales, le 14 juillet 1790.

Le troisième bas-relief est relatif à la visite du duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe) à l'Hôtel de Ville, le 31 juillet 1830. Lafayette lui serre affectueusement la main.

Le quatrième bas-relief représente le Roi et Lafayette distribuant les drapeaux à la garde nationale de Paris, le 29 août 1830.

Voir la reproduction ci-contre.

Appartient à M. de Sahune-Lafayette.

114

L'entrée du château de Lagrange, peinture à l'huile, offerte à Lafayette par Mme Joubert.

Ce tableau était conservé dans le petit musée du château de Chavaniac. H. 0 m. 39; L. 0 m. 31.

Appartient à Mme de Pusy.

115

Le château de Lagrange, photographies. État actuel (1893).

Le château de Lagrange où le général Lafayette fixa sa résidence depuis 1800, est situé à 13 lieues de Paris, dans la commune de Courpalais (Seine-et-Marne). Il est aujourd'hui la propriété de M. le marquis de Lasteyrie.

Appartient à M. le marquis de Lasteyrie.

SOUVENIRS

DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

SOUVENIRS

DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

116

Portrait du général François-Marie d'Aboville, commandant de l'artillerie lors de la prise de York Town.

François-Marie, comte d'Aboville, né à Brest le 23 janvier 1730, mort à Paris le 1er novembre 1817, grand-croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre de l'Association de Cincinnatus, pair de France, commanda l'artillerie française au siège d'York Town. La reddition de cette place, au témoignage de lord Cornwallis, fut principalement due aux grands effets des batteries de la seconde parallèle disposées d'une manière nouvelle et inusitée jusque-là par M. d'Aboville.

Pastel ovale.

H. 0 m. 45.

Appartient M. le vicomte D'ABOVILLE.

117

Portrait du général d'Aboville.

Médaillon, plâtre grandeur nature.

H. 0 m. 44.

Appartient à M. le vicomte D'ABOVILLE.

118

Diplôme de membre de l'ordre de Cincinnatus, décerné par le général Washington au général d'Aboville.

Nous en donnons ci-contre la reproduction.
Gravure sur parchemin signée : *Aug. L. Belle del J. J. Le Veau sculpt.*
H. o m. 38; L. o m. 55.

Ce diplôme fut envoyé à M. d'Aboville avec les lettres et pièces suivantes que nous reproduisons d'après les originaux autographes appartenant à M. le vicomte d'Aboville.

Lettre du général Washington à M. le comte de Rochambeau.

De Rock-Hill dans le New Jersey, le 29 octobre 1783.

Monsieur,

Les officiers de l'armée américaine dans le dessein de perpétuer cette amitié mutuelle qui a été formée durant le tems du danger et de la détresse commune, et pour d'autres desseins mentionnés dans l'institution, se sont, avant leur séparation, associés dans une société d'amis sous le nom de *Cincinnatus*, et m'ayant honoré de l'office de leur président général, c'est une partie de mon devoir bien agréable de vous informer que la Société s'est fait l'honneur de vous considérer, ainsi que les généraux et colonels de l'armée que vous commandiez en Amérique, comme membres de ladite Société.

Le major L'Enfant, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, est chargé par la Société de l'exécution de leur ordre en France et il est également chargé de vous remettre une des premières marques qui seront faites. Il l'est aussi de vous délivrer les ordres pour les gentilshommes de votre armée, ci-devant mentionnés, que je prends la liberté de vous présenter au nom de la Société. Aussitôt que le diplôme sera fait, j'aurai l'honneur de vous l'adresser.

Je suis, etc.

Général Washington.

118. Diplôme de membre de l'ordre de Cincinnatus.

M. d'Aboville conserve aussi la lettre par laquelle le ministre, au nom du Roi, autorisait les officiers français à porter la décoration américaine.

Lettre de M. le maréchal de Ségur à M. le comte de Rochambeau.

Versailles, le 18 décembre 1783.

J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, de la lettre que le général Washington vous a écrite, et de la proposition qu'il vous a faite, au nom de l'armée américaine, ainsi qu'aux officiers généraux et colonels qui ont servi en Amérique sous vos ordres, de vous joindre à l'association qui vient d'être formée sous le titre de *Cincinnatus*, pour consacrer les noms de ceux qui ont concouru le plus activement à l'établissement de l'indépendance, et pour perpétuer la mémoire de l'alliance de la France et des États-Unis. Sa Majesté me charge de vous informer qu'elle permet que vous vous rendiez à cette honorable invitation : elle veut même que vous assuriez, de sa part, le général Washington, qu'elle verra toujours avec une extrême satisfaction tout ce qui pourra tendre à maintenir et à resserrer les liens formés entre la France et les États-Unis; les succès qui ont été la suite de cette union, et la gloire qui en a été le fruit, en ont démontré les avantages et doivent en garantir la durée. Vous pouvez donc, Monsieur, mander aux officiers généraux et aux colonels qui ont servi dans l'armée que vous commandiez, que le Roi leur permet de se joindre à l'Association des *Cincinnati*. Vous voudrez bien m'adresser une copie de la liste des officiers qui sont destinés à faire partie de cette association aussi honorable par l'esprit de son institution, que par les vertus et les talens du célèbre général qu'elle a choisi pour président.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le maréchal de Ségur.

Voici l'état des officiers qui firent partie de l'Association de Cincinnatus, d'après un document manuscrit tiré aussi des papiers du général d'Aboville :

ÉTAT DES OFFICIERS FRANÇAIS DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DE CINCINNATUS.

Employés dans l'armée américaine : MM. marquis de La Fayette, du Portal, de Laumois, de Gouvion, de Tousard, de Fleuri, chevalier de Mauduit, L'Enfant, de Pontgibeau.

PLAN DU SIÉGE D'YORK TOWN

(N° 119 du Catalogue.)

M. d'Aboville conserve aussi la lettre par laquelle le ministre, au nom du Roi, permettait aux officiers français à porter la décoration américaine.

Lettre de M. le maréchal de Ségur à M. le comte de Rochambeau.

Versailles, le 18 décembre 1783.

J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, de la lettre que le général Washington vous a écrite, et de la proposition qu'il vous a faite, au nom de l'armée américaine, aux officiers généraux et colonels qui ont servi en Amérique sous vos ordres, de vous joindre à l'association qui vient d'être formée sous le titre de Cincinnatus, pour conserver les noms de ceux qui ont concouru le plus activement à l'établissement de l'indépendance, et pour perpétuer la mémoire de l'alliance de la France et des États-Unis. Sa Majesté m'a chargé de vous informer qu'elle permet que vous vous rendiez à cette honorable invitation, et que vous assuriez, de sa part, le général Washington qu'elle verra toujours avec une extrême satisfaction tout ce qui pourra tendre à maintenir et à resserrer l'union formée entre la France et les États-Unis, les succès qui ont été la suite de cette union et la gloire qui en a été le fruit, en ont démontré les avantages et doivent en garantir la durée. Vous pouvez donc, Monsieur, annoncer aux officiers généraux et aux colonels qui ont servi dans l'armée que vous commandiez, que le Roi leur permet de se joindre à l'Association des Cincinnati. Vous voudrez bien m'adresser une copie de la liste des officiers qui sont destinés à faire partie de cette association aussi honorable par l'esprit de son institution, que par les vertus et les talents du célèbre général qu'elle a choisi pour président.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le maréchal de Ségur.

Voici l'état des officiers qui firent partie de l'Association de Cincinnatus, d'après un document manuscrit tiré aussi des papiers du général d'Aboville :

ÉTAT DES OFFICIERS FRANÇAIS DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DE CINCINNATUS.

Employés dans l'armée américaine. MM. marquis de La Fayette, du Portail, de Launois, de Gouvion, de Ternant, de Fleuri, chevalier de Mauduit, L'Enfant, de Pontgibaut.

French Commissariat general.

Copyright, 1905

De l'armée de Rochambeau : MM. comte de Rochambeau, baron de Vioménil, marquis de Chastellux, vicomte de Vioménil, baron de Choisi, de Béville, comte de Custine, duc de Lauzun, duc de Laval, d'Aboville, des Androuins, chevalier de La Valette, comte de Deux-Ponts, comte de Saint-Mesmes, duc de Castries, vicomte de Noailles, comte Guillaume de Deux-Ponts, vicomte de Rochambeau, comte de Ségur, prince de Broglie, comte de Fersen, comte de Dumas, marquis de Chausnay, comte de Vauban, comte d'Avor, comte Robert Dillon, comte de Cheldon, de Querenay.

Du détachement de M. le marquis de Saint-Simon : MM. marquis de Saint-Simon, marquis de Rostaing, marquis d'Autichamp, comte de Flechen, vicomte de Poudins.

De la marine : MM. comte d'Estaing, comte de Grasse, comte de Baras, chevalier des Touches.

Admis depuis par M. le marquis de La Fayette, en vertu du pouvoir que lui en a donné la Société : MM. le marquis de Vaudreuil, le marquis de Bouillé, le comte Arthur de Dillon, le marquis de Betisi, le comte de Sedan.

119

Plan du siège d'York Town.

Plan du siège d'York en Virginie par l'armée alliée d'Amérique et de France sous les ordres des gén[raux] Washington et comte de Rochambeau contre l'armée anglaise commandée par le lord Cornwallis en octobre 1781.

En marge : *Journal manuscrit du siège.*

Dessin topographique-aquarelle. Autographe du général d'Aboville.

H. 0 m. 72 ; L. 0 m. 70.

Voir la reproduction ci-contre.

La grande part prise par M. d'Aboville à la reddition d'York Town lui

valut cette lettre spéciale du ministre de la guerre, adressée à M. le comte de Rochambeau, en date du 5 décembre 1783.

Le Roi a été on ne peut plus satisfait, Monsieur, de la valeur et du zèle avec lesquels le corps royal de l'artillerie a servi sous vos ordres au siège d'York.

Sa Majesté veut, à cet égard, la même justice aux officiers et aux soldats qui y ont été employés. Je vous prie de vouloir bien le leur témoigner aux uns et aux autres; elle a accordé à quelques-uns des officiers les grades dont je transmets ci-joint l'état. Vous y trouverez M. d'Aboville compris pour le grade de brigadier d'infanterie, comme la récompense de la distinction avec laquelle il dirige les travaux d'artillerie pendant le siège.

J'ai l'honneur, etc.

SÉGUR.

Appartient à M. le vicomte D'ABOVILLE.

120

Portrait du lieutenant-général comte Alexandre d'Ollone, en uniforme de capitaine au régiment de houzards.

Le général d'Ollone est né au château de La Pape (Rhône) le 4 septembre 1758, et est mort le 6 janvier 1822, à Ligny.

Peinture à l'huile, ovale.

Appartient à M. le comte D'OLLONE.

121

Portrait de Pierre-François-Gabriel comte d'Ollone, maréchal de camp, né à La Pape le 25 juillet 1757, mort à Saint-Dié le 12 octobre 1831.

Petit médaillon miniature sur ivoire.

Appartient à M. le comte D'OLLONE.

122

Portrait de M. de Vergennes, Ministre des Affaires Étrangères.

Ce portrait fut gravé en 1783 par Vangelisti, et il résulte de la correspondance d'Hennin, l'un des deux premiers commis de M. de Vergennes, que la planche soumise au peintre Pierre fut trouvée « on ne peut plus ressemblante ». 18 septembre 1784, *Correspondance d'Hennin*, à la Bibliothèque de l'Institut.

H. 0 m. 41 ; L. 0 m. 31.

Appartient à M. de Rémusat.

123

Portrait d'Antoine Charles du Houx, baron de Vioménil, maréchal de camp dans l'armée française envoyée au secours de l'Amérique.

Né le 30 novembre 1728, le baron de Vioménil mourut le 9 novembre 1792 des suites de blessures reçues à la journée du 10 août 1792.

Toile peinte signée : *S. L. Fouquet.*

H. 0 m. 62 ; L. 0 m. 52.

Appartient à M. le marquis de Montmort.

124

Décoration de l'ordre de Cincinnatus, ayant appartenu à M. de Vioménil.

Cette décoration en or émaillé est encadrée dans une couronne de lauriers que soutiennent deux cornes d'abondance enlacées, d'où sortent des

fruits, et suspendues au ruban par un anneau oblong formé de deux tresses accolées. L'aigle américaine, les ailes déployées, occupe le milieu de la couronne et porte un écusson de chaque côté. Sur l'un des écussons on voit Cincinnatus appuyé sur sa charrue et recevant les députés romains qui viennent lui offrir l'épée de dictateur. Autour, ces mots écrits en lettres d'or sur fond bleu azuré : *Omnia. Reliquit. Servare. Rem Publicam.* Sur l'autre écusson, Cincinnatus rendu à ses travaux agricoles conduit une charrue. Non loin de lui est sa chaumière. Le soleil éclaire le petit tableau sur lequel on lit : *Soc. Cincinnatorum Inst. a. d. 1783. Virt. Præ.* Les figures de ces écussons sont en or mat; la terre en émail vert et les fonds en émail incarnat. La décoration est soutenue par un ruban de soie moiré, bleu de ciel, bordé d'un liséré blanc, en signe de l'alliance de la France avec l'Amérique et retenu par une agrafe d'or. Cette décoration, donnée aux officiers qui prirent part à la guerre, présente des différences considérables avec la décoration portée par Washington et qui fut donnée solennellement à Lafayette par la Société de Cincinnatus (n° 12 du Catalogue, page 14).

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 3), page 9.

Appartient à M. le marquis DE MONTMORT.

125

Portrait de Charles-Joseph-Hyacinthe du Houx, comte de Vioménil, en uniforme de maréchal de France.

Né en 1754, le comte de Vioménil fit, en qualité de maréchal de camp, la campagne d'Amérique. Il fut nommé maréchal de France en 1820 et mourut en 1827.

Peinture à l'huile signée : *P. L. Delaval, 1821.*

H. 0 m. 63; L. 0 m. 52.

Appartient à M. le marquis DE MONTMORT.

P. 101

BATAILLES

DE PENSACOLA ET DE BRIMSTON HILL

PROJETS DE TAPISSERIE EXÉCUTÉS PAR ORDRE DU ROI

(N° 127 du Catalogue.)

treillis, et suspendues au ruban par un anneau oblong formé de deux tresses accolées. L'aigle américaine, les ailes déployées, occupe le milieu de la couronne et porte un écusson de chaque côté. Sur l'un des écussons on voit Cincinnatus appuyé sur sa charrue et recevant les députés romains qui viennent lui offrir l'épée de dictateur. Autour, ces mots écrits en lettres d'or sur fond bleu azuré : *Omnia. Reliquit. Servare. Rem Publicam.* Sur l'autre écusson, Cincinnatus rendu à ses travaux agricoles conduit une charrue. Non loin de lui est sa chaumière. Le soleil éclaire le petit tableau sur lequel on lit : *Soc. Cincinnatorum Inst. a. d. 1783. Virt. Præ.* Les figures de ces écussons sont en or mat ; la terre en émail vert et les fonds en émail incarnat. La décoration est soutenue par un ruban de soie moiré, bleu de ciel, bordé d'un liséré blanc, en signe de l'alliance de la France avec l'Amérique et retenu par une agrafe d'or. Cette décoration, donnée aux officiers qui prirent part à la guerre, présente des différences considérables avec la décoration portée par Washington et qui lui donnait [illegible] de la Société de Cincinnatus (n° 14 du Catalogue, page 14).

Voir la reproduction, planche des Souvenirs divers (n° 3), page [illegible].

Appartient à M. le marquis de Montmort.

125

Portrait de Charles-Joseph-Hyacinthe du Houx, comte de Viomênil, en uniforme de maréchal de France.

Né en 1754, le comte de Vioménil fit, en qualité de maréchal de camp, la campagne d'Amérique. Il fut nommé maréchal de France en 1820 et mourut en 1827.

Peinture à l'huile signée : *P. L. Delaval, 1821.*

H. 0 m. 63 ; L. 0 m. 52.

Appartient à M. le marquis de Montmort.

PENSACOLA

BRIMSTONE HILL

P. 101

PRISE DE GRENADE

PROJET DE TAPISSERIE EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI

(N° 127 du Catalogue

PRISE DE GRENADE

PROJET DE TAPISSERIE EXÉCUTÉE PAR ORDRE DU ROI

(N° 127 du Catalogue)

GRE NA DE

PRISE D'YORK TOWN

PROJET DE TAPISSERIE EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI

(N° 127 du Catalogue)

PRISE D'YORK TOWN

PROJET DE TAPISSERIE EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI

(N° 127 du Catalogue)

YORCK TONN.

126

Recueil d'estampes représentant les différents événements de la guerre de l'Indépendance.

Gravures contemporaines exécutées en France par Ponce et Godefroy lors des événements de la guerre de l'Indépendance. — 16 planches in-4°.

Appartient à M. Lucien Fabre.

127

Maquettes de tapisserie faites en l'honneur de la guerre de l'Indépendance par ordre du gouvernement français.

Ces maquettes représentent les faits d'armes de Pensacola, Brimston Hill, Grenade et York Town. Elles furent exécutées après la paix de 1783. Les batailles paraissent être de Le Paon, le peintre officiel des batailles de l'Indépendance, et les médaillons inférieurs de Casanova.

H., 3 m. 20; L., 2 m. 08.

Voir ci-contre les reproductions de ces tapisseries. — Ces reproductions sont extraites de l'œuvre remarquable de M. Doniol : *Histoire de la participation de la France à la guerre de l'Indépendance.*

Appartient à l'Administration du Mobilier national.

128

Médailles frappées à la Monnaie de Paris en l'honneur de la guerre de l'Indépendance.

1° Médaille gravée par Dupré en l'honneur de Paul Jones.

JOANNI · PAVLO · JONES · CLASSIS · PRÆFECTO.

Buste de Paul Jones. — Sous le buste :

COMITIA · AMERICANA.

Sur la manche du buste, la signature : *Dupré F.*

Revers : HOSTIUM · NAVIBUS · CAPTIS · AVT · FVGATIS.

Combat naval. — A l'exergue :

AD · ORAM · SCOTIÆ
XXIII · SEPT · MDCCLXXVIIII.

Au-dessous :

DUPRÉ · F.

54 millimètres.

2° *Médailles en l'honneur de la bataille de Cowpens* (1781), gravées par Duvivier.

Première médaille :

GULIELMO · WASHINGTON · LEGIONIS · EQUIT · PRÆFECTO.

Washington à cheval poursuivant des cavaliers. — La Victoire tenant une palme et une couronne au-dessus de la tête du général.

A l'exergue :

COMITIA · AMERICANA.

Au-dessus de la plinthe, à droite, la signature : *Duv* (*Duvivier*).

Revers : QUOD · PARVA · MILITUM · MANU · STRENUE · PROSECUTUS
HOSTES · VIRTUTIS · INGENITÆ · PRÆCLARUM · SPECIMEN · DEDIT
IN · PUGNA · AD · COWPENS
XVII · JAN · MDCCLXXXI.

45 millimètres.

Deuxième médaille :

JOH · EGAR · HOWARD · LEGIONIS · PEDITUM · PRÆFECTO.

Le général Howard, à cheval, poursuivant un porte-drapeau ennemi. La Victoire tient une couronne au-dessus de sa tête.

A l'exergue :

COMITIA · AMERICANA.

Au-dessus de la plinthe, à gauche, la signature : *Duvic* (*Duvivier*).

Revers : QUOD · IN · NUTANTEM · HOSTIUM · ACIEM · SUBITO · IRRUENS
PRÆCLARUM · BELLICÆ · VIRTUTIS · SPECIMEN · DEDIT
IN · PUGNA · AD · COWPENS
XVII · JAN · MDCCLXXXI.

45 millimètres.

3° *Médaille de la Paix*, gravée par Gatteaux et Duvivier ;

LUD · XVI · REX · CHRISTIANISS.

Buste de Louis XVI. — Au-dessous, la signature : *Gatteaux*.

Revers : PAX · FRANCIAM · INTER · ET · GALLIAM.

La Paix, tenant une corne d'abondance et une branche d'olivier, descend d'une galère. — Sous la plinthe, à gauche la signature : *Duvic* (*Duvivier*).

Argent. — 41 millimètres.

Appartient à l'Administration générale des Monnaies et Médailles.

129

Médaille frappée à la Monnaie de Paris en souvenir du traité de commerce avec l'Amérique (1822), gravée par Andrieu et Gayrard.

LUDOVICUS · XVIII · FRANC · ET · NAV · REX.

Buste de Louis XVIII. — Sous le buste :

DE · PUYMAURIN · DIREXIT.

Sur le bord inférieur du buste, la signature : *Andrieu F.*

Revers : GALLIA · ET · AMERICA · FŒDERATA.

La France et l'Amérique personnifiées devant un buste de Mercure. — Sur le socle du buste :

MDCCCXXII.

A l'exergue :

NOVIS · COMMERCIORVM · PACTIS · JUNCTÆ.

Sur le bord inférieur de la médaille, la signature : *Guayrard F.*

Argent, 41 millimètres.

Appartient à l'Administration générale des Monnaies et Médailles.

130

Médailles frappées à la Monnaie de Paris relatives aux colonies françaises de l'Amérique, épreuves en argent.

1° *Les Anglais chassés de l'île Saint-Christophe* (1666), gravée par Mauger.

LVDOVICVS · MAGNVS · REX · CHRISTIANISS.

Buste de Louis XIV. Sous le buste, la signature : *Mauger F.*

Revers : COLONIA · FR · STABILITA.

Une Indienne assise au bord de la mer, s'appuyant sur un bouclier aux armes de France ; à ses pieds, un écusson aux armes d'Angleterre.

A l'exergue :

ANGL · EX · INSULA · S . CHRISTOP · EXTURBAT · MDCLXVI.

41 millimètres.

2° *Reprise de Cayenne* (1676), même droit qu'au numéro précédent.

Revers : BATAVIS · CÆSIS.

Neptune, assis dans son char traîné par quatre chevaux marins et brandissant un trident et un drapeau fleurdelisé. Dans le champ, à gauche, une île et un fort.

A l'exergue :

CAYANA · RECUPERATA · MDCLXXVI.

41 millimètres.

3° *Combat de Tabago* (1677), même droit qu'au n° 1.

Revers : INCENSA · BATAVORVM · CLASS.

La Victoire, debout sur une galère, tenant une palme et un foudre.

A l'exergue :

AD · INS · TABAGO · MDCLXXVII.

41 millimètres.

4° *Combat de Tabago*, médaille gravée par Meybusch.

LVDOVICVS · MAG · REX · CHRISTIANISS.

Buste de Louis XIV. Sous le buste, la signature : *A. Meybusch F.*

Même revers qu'au numéro précédent.

A l'exergue :

TABAGO · 1677.

27 millimètres.

5° *Prise de Tabago* (1677), médaille gravée par Meybusch et Dollin.

LVDOVICVS · MAGNVS · REX · CHRISTIANISS.

Buste de Louis XIV. Sous le buste, la signature : *Ant. Meybusch fecit.*

Revers : VNO · ICTV.

Le fort de Tabago attaqué par une armée et une flotte.

A l'exergue :

TABAGVM · EXPVGNATVM · MDCLXXVII · D (Dollin).

50 millimètres.

6° *Prise de Tabago* (1677), même droit qu'au n° 1.

Revers : TABAGVM · EXPUGNATUM

Même revers qu'au numéro précédent.

A l'exergue :

MDCLXXVII.

41 millimètres.

7° *Délivrance de Québec* (1690), médaille gravée par Mauger.

LUDOVICUS · MAGNUS · REX · CHRISTIANISSIMUS.

Buste de Louis XIV. Au-dessous, la signature : *I. Mauger F.*

Revers : FRANCIA · IN · NOVO · ORBE · VICTRIX.

Une femme personnifiant la ville de Québec, assise sur des trophées, au bord du fleuve Saint-Laurent; à ses pieds, un castor.

A l'exergue :

KEBECA · LIBERATA · MDCXC.

41 millimètres.

8° *Louisbourg bâti et fortifié* (1720), médaille gravée par Duvivier.

LVDOVICUS · XV · D · G · FR · ET · NAV · REX.

Buste de Louis XV. Sous le buste, la signature : *Duvivier.*

Revers : LUDOVICOBURGUM · FUNDATUM · ET · MUNITUM.

Vue du port et des fortifications de Louisbourg.

A l'exergue :

MDCCXX.

41 millimètres.

9° Jetons en argent des colonies françaises de l'Amérique, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Appartient à l'Administration générale des Monnaies et Médailles.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

U018 NOV 2005

UOFEV05 2007

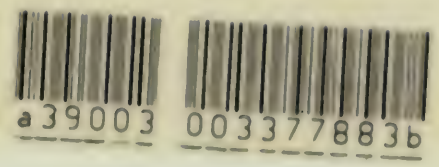
a39003 003377883b

CE E 0265
.F68 1893
COO FRANCE. COMM CATALOGUE DE
ACC# 1090508

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 11 03 06 11 3